



Le R'VIRAT

2019

Sommaire

Budget 2019	3
Travaux	4
Echo du conseil	6
Plan Local d'Urbanisme Inter.	8
Forêt	9
Le nom des rues à La Rivière...	10
Les éco-gestes	12
Fromagerie	13
La page des écoles	14
Accueil périscolaire	18
Faune et Flore	19
Un peu de civisme ...	20
1919-1923 Sortie de guerre	22
Evènements	24
Vie associative	27
CCAS	36
Infos diverses	37
Repas des classes / Agenda	40
Etat civil & repas de quartiers	41
Annuaire des entreprises	42

Editorial

Ce 6^{ème} bulletin municipal du mandat est l'occasion pour nous de vous communiquer un bilan de l'année écoulée. Je remercie vivement les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro dans lequel vous trouverez bon nombre d'informations relatives à la vie de notre village.

Au-delà des investissements de fonctionnement courants pour une commune, le conseil municipal a conduit plusieurs projets de front. Ils n'ont malheureusement pas pu tous être concrétisés cette année faute de temps. Nous avons entre autres travaillé sur le projet d'agrandissement des vestiaires du terrain de foot dont le permis de construire est en cours pour une mise en œuvre courant 2020. L'autre priorité du conseil était la mise en sécurité de la traversée du village. Concernant ce point, afin de sécuriser les piétons sur le pont et à l'angle de la maison Javaux où les trottoirs sont très étroits voire inexistant, un essai grandeur nature de rétrécissement de voirie rue du bourg au centre du village a été réalisé durant les mois d'octobre et novembre. Ceci nous a permis de valider les aménagements nécessaires avant leur mise en œuvre courant 2020. Ces travaux seront le point de départ d'autres aménagements similaires dans la traversée du village.

Les nombreux dossiers intercommunaux menés par la communauté de communes ont mobilisé également les élus. Parmi ces projets, deux en particulier auront un impact direct pour les communes de la Communauté de Communes Frasnè Drugeon (CFD). Le premier est la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et le second concerne le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers la CFD ; ainsi, le syndicat des eaux de Vau les Aigues sera amené à disparaître après le transfert. Ces deux chantiers font l'objet d'un article détaillé dans ce bulletin municipal.

Cette fin de mandat marque aussi la fin d'une longue période d'engagement municipal pour Alain Bressand. En effet, il nous a dernièrement annoncé qu'il ne serait pas candidat pour un mandat supplémentaire après 43 années de travail pour la commune en tant que conseiller ou adjoint. A l'occasion de la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 05 janvier à La MTL, le conseil municipal mettra à l'honneur Alain pour le remercier de ces longues années de travail voire de sacrifices pour la collectivité. J'en profite aussi pour vous annoncer que fort de mon expérience, je solliciterai à nouveau vos suffrages pour un nouveau mandat municipal.

Pour conclure, je remercie chaleureusement tous les acteurs qui participent à la vie de notre village : les entreprises et artisans, les associations, les employés municipaux, sans oublier le conseil municipal qui réalise un travail important pour organiser et gérer la vie communale et intercommunale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal, de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à l'occasion de la cérémonie des vœux début janvier.

Christian Vallet

Par ce dernier bulletin du mandat municipal 2014-2020, la commission Information et Communication tient particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de tous les bulletins.

Cette année, la commission a fait appel à Christian. Bouday pour l'article « Le Nom des rues de La Rivière Drugeon » et tient à le remercier chaleureusement pour ce travail. Un grand merci également à Danièle Petit pour toutes les informations transmises dans les articles Faune et Flore et à Danielle Grillon pour ses articles très enrichissants relatifs à la guerre 1914-1918.

Nous n'oublions pas de remercier également tous les membres des associations qui ont transmis des articles sur leurs activités ainsi que toutes les personnes extérieures à la commune sollicitées pour des informations intercommunales.

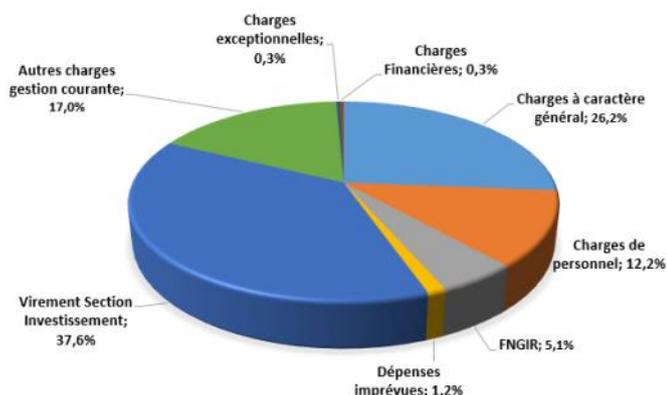
La commission a pris beaucoup de plaisir à réaliser ces bulletins et remercie Monsieur le maire pour le travail de mise en page qui représente de nombreuses heures de travail chaque fin d'année.

Le bulletin annuel reste un rendez-vous incontournable d'information pour les habitants du village sur les activités et les missions menées par la commune et nous espérons qu'il a convenu aux attentes de chacun.

La commission Communication et Information

Budget 2019

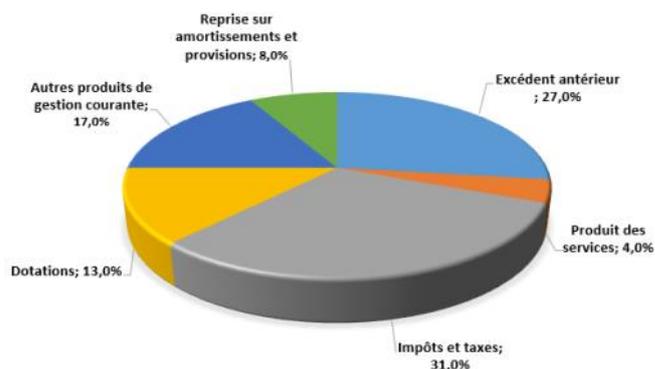
Dépenses de fonctionnement : 894 394 €



En section de fonctionnement, 11 % des dépenses correspondent à des charges de personnel. 42 % sont des charges à caractère général et des charges de gestion courante, c'est à dire des frais de fonctionnement relatifs à l'énergie des bâtiments (46 000 €), à l'achat de fournitures, à la maintenance du matériel et à l'entretien de voirie (40 000 €) par exemple.

La commune a prévu un virement de 336 600 € à la section d'investissement pour permettre des acquisitions et travaux d'investissement.

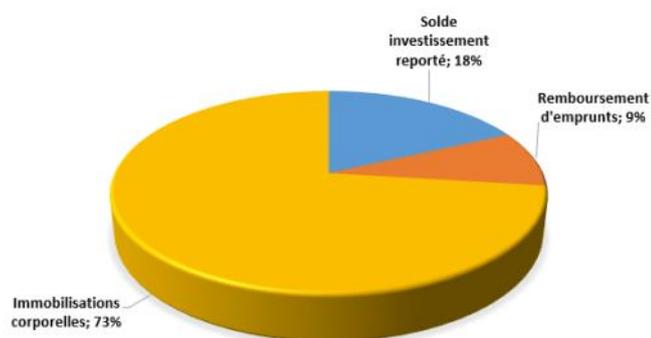
Recettes de fonctionnement : 894 394 €



La commune dispose d'un excédent de fonctionnement des années antérieures de 240 000 €. Les impôts locaux perçus s'élèvent à environ 200 000 €, soit 35 % des recettes communales. Par ailleurs, l'Etat verse la somme de 100 000 € de dotations chaque année à la commune.

Les loyers des logements communaux et les locations de salle rapportent chaque année l'équivalent de 80 000 €.

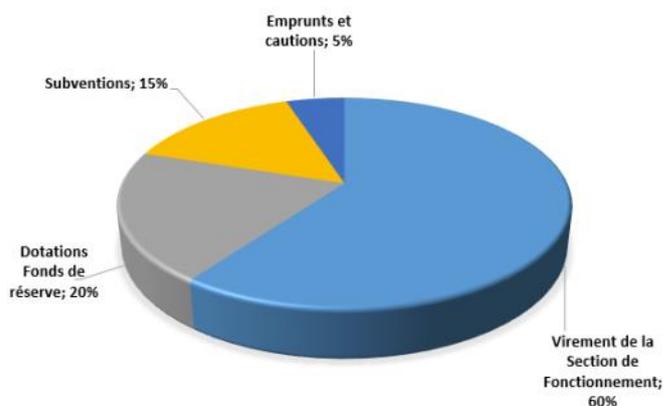
Dépenses d'investissement : 565 875 €



Les remboursements du capital des emprunts en cours représentent 8,6 % des dépenses d'investissement, soit environ 50 000 €.

412 000 € sont prévus en immobilisations corporelles, c'est à dire en travaux ou acquisitions importantes. Cette somme n'est qu'une autorisation maximum de dépenses et en aucun cas ne sera dépensée en 2019. Les travaux principaux de 2019 sont l'achat de mobilier et d'une armoire ignifugée pour le secrétariat, du matériel pour l'employé communal (poste à souder), la pose d'un radar pédagogique route de creuse, la pose d'une nouvelle chaudière dans un logement communal, l'isolation phonique de la salle de conseil ou encore la restauration de deux statues à l'Eglise.

Recettes d'investissement : 565 875 €



Les travaux d'investissement sont financés en grande partie par un excédent de la section de fonctionnement (336 600 €).

Des subventions sont également en attente pour réduire le coût de ces travaux.

La commune perçoit également de l'Etat le remboursement de TVA des travaux réalisés l'année précédente.

Des taxes d'aménagement perçues sur les nouvelles constructions viennent aussi alimenter cette section.

Restauration de 2 statues

En avril 2019, la commune a commandé la restauration de 2 statues présentes dans l'Eglise de La Rivière-Drugeon. Cette restauration a été réalisée par le Centre Régional de restauration et de conservation des œuvres d'art de Vesoul.

Les deux sculptures de St Antoine et de St Nicolas présentaient des altérations liées à une infection d'insectes xylophages et avaient besoin d'un traitement de désinfection. L'équipe de restauration a également procédé à un dépolissage, nettoyage et refixage de la polychromie. Ces travaux ont coûté 5 040 € et n'ont pas fait l'objet de subvention car ils sont considérés comme de l'entretien courant.



Saint Nicolas avant / après travaux



Saint Antoine avant / après travaux

Sécurité Routière

Après la pose du radar pédagogique Route de Creuse, le Conseil municipal avait dans l'idée de sécuriser davantage le village en réduisant la vitesse au centre, tout en sécurisant les piétons. L'élargissement des trottoirs entraîne automatiquement une réduction de la largeur de la route et donc une baisse de la vitesse des automobilistes.

Un essai a été mené du 26 septembre au 7 novembre 2019 avec des « Bali-routes » pour matérialiser le projet d'aménagement. Certains ajustements ont été réalisés au fil des jours pour répondre à quelques problèmes. Le plan définitif sera présenté au conseil municipal puis validé pour des travaux réalisés en 2020.

Ces réductions de voies seront réalisées avec des bordures collées et une signalisation adaptée pour un montant estimé à 20 000 € HT.



Passerelle terrain de boules

La passerelle du terrain de boules n'a pas résisté aux intempéries et montées des eaux successives. Depuis 2019, le passage était interdit et la passerelle a été ensuite démontée pour éviter tout incident.

Jusqu'alors, la passerelle était réalisée avec des grumes de résineux qui devaient être remplacées tous les 4 à 5 ans. La question était de savoir si la commune reconstruisait cette passerelle à l'identique, ou investissait dans des matériaux appropriés qui garantiraient une longévité plus importante.

Dans un premier temps, il était urgent de sécuriser la conduite d'eaux usées qui traverse le Drugeon, sous la passerelle avant une montée des eaux. L'entreprise BTP Loiget Lonchamppt a réalisé des socles en béton de chaque côté du Drugeon pour maintenir la conduite et servir de support à la passerelle. Le coût de cette opération est de 6 840 € TTC.

Dans un deuxième temps, deux devis pour la mise en place de deux poutres ont été présentés aux membres du conseil : devis pour la fourniture et la pose de deux poutres métalliques HEA (BTP Loiget Lonchamppt) pour un montant de 5 000 € TTC sans le rhabillage à prévoir en bois et un devis pour la fourniture et la pose de deux poutres en mélèze (D'houtaud) pour un montant de 10 700 € TTC. Le conseil a retenu la proposition de BTP Loiget Lonchamppt. Ces travaux seront réalisés en 2020 et permettront à nouveau aux utilisateurs du sentier Drugeon et Dragon d'emprunter la passerelle.



Vestiaires du Foot

Suite à la demande du club US LAVERON pour mettre aux normes les vestiaires de foot et éventuellement les agrandir, le Conseil municipal a souhaité étudier à nouveau un dossier qui avait été soumis au conseil il y a quelques années et reporté en raison du coût jugé trop élevé à l'époque.

Les modifications des modalités de subvention pour ce dossier ont changé la donne et le projet a été remis à l'ordre du jour. Ainsi, des devis ont été demandés pour créer un nouvel espace en ossature bois d'environ 100 m², qui servirait de salle de convivialité pour se retrouver à l'issue des matchs.

Les travaux urgents de mise aux normes ont déjà été réalisés (raccordement au réseau d'assainissement notamment) ; reste à créer le nouveau bâtiment accolé à l'existant. La commune a demandé à la société CBIS de réaliser une étude et de déposer un dossier de permis de construire. Les travaux sont estimés à 80 000 € avec une subvention attendue de 20 à 25 % du conseil départemental et une participation de 11 000 € de la fédération de foot.

D'autres travaux ont été réalisés au niveau du terrain de foot afin de maintenir son homologation : remplacement des buts et filets pour un montant de 2 706 € TTC et modification de la main courante au droit des bancs des joueurs remplaçants pour 600 €.



Assainissement

À l'aube du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes conformément à la loi, les communes ont été incitées à terminer un maximum de travaux de raccordement. Ainsi, quasiment toutes les maisons de La Rivière-Drugeon sont désormais raccordées au réseau d'eaux usées.

En 2019, la commune a encore réalisé quelques travaux : Sous le moulin où les racines des arbres avaient endommagé les conduites ; rue de l'Étôle ; raccordement des vestiaires du foot qui n'étaient pas encore en séparatif ; suppression des déversoirs d'orages qui n'ont plus d'utilité...

Transfert des compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement

Les articles 64 et 66 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), attribuent, à titre obligatoire, les compétences «eau» et «assainissement» aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2020. Toutefois, nous avons la possibilité de reporter ce transfert de compétences jusqu'en 2026 avec pour conséquence une baisse importante des subventions attribuées par l'agence de l'eau lors de travaux futurs.

A noter que dans notre cas, le transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020 est obligatoire du fait que la communauté de communes Frasne Dugeon (CFD) exerce déjà une partie de la compétence, (part transport et traitement) alors que les communes ont en gestion la part collecte.

La CFD a donc validé le transfert des deux compétences à compter du 1^{er} janvier 2020.

Compétence eau :

La compétence eau est assez simple à transférer à la CFD. En effet, 6 des 10 communes de celle-ci sont groupées en syndicat avec une redevance et une part fixe unique. Les 4 autres communes gèrent individuellement le service de l'eau avec des redevances et des parts fixes relativement proches de celles du syndicat des eaux de Vau les Aigues.

Concrètement, en ce qui concerne les usagers du village de La Rivière-Dugeon, dès le premier janvier 2020, le syndicat des eaux de Vau les Aigues sera dissous. Le personnel (une secrétaire et un technicien) sera intégré à la cellule assainissement de la CFD qui prendra alors le nom de cellule eau & assainissement. Cette équipe devra rapidement être renforcée car le rayon d'action du technicien en charge du service de l'eau va passer de 6 à 10 communes.

La première simulation de budget pour la gestion de la compétence eau des 10 communes laisse apparaître un déficit d'environ 50 000 € qu'il convient de compenser avec la redevance qui passera à 1.03 € / m³. La part fixe sera maintenue à 25 €.

Compétence eau, ce qui va changer à partir du 1^{er} janvier 2020	
Etat jusqu'au 31 décembre 2019	Etat à partir du 1^{er} janvier 2020
La compétence eau est gérée intégralement par le syndicat des eaux de Vau les Aigues.	Le syndicat des eaux de Vau les Aigues sera dissous à partir du 1 ^{er} janvier 2020.
Le syndicat des eaux de Vau les Aigues emploie une secrétaire à temps partiel et un technicien à temps plein.	Les employés du syndicat intégreront l'effectif de la CFD à partir du 1 ^{er} janvier 2020 qui devra être renforcé pour gérer les 10 communes.
La facturation de la redevance d'eau est établie et envoyée par le syndicat des eaux de Vau les Aigues	La facturation de la redevance d'eau sera établie et envoyée par la CFD.
Montant redevance : Part variable = 0.82 € HT / m ³ (+5% de TVA) Part fixe = 25 € HT (+5% de TVA)	Montant redevance dès le 1 ^{er} janvier 2020 : Part variable = 1.03 € HT / m ³ (+5% de TVA) Part fixe = 25 € HT (+5% de TVA)

Compétence assainissement :

Le transfert de la compétence assainissement est plus complexe. En effet, la redevance de chaque commune, composée d'une part fixe et d'une part variable, est différente avec des écarts conséquents entre les communes. Jusqu'en 2019 la facturation de la collecte a été réalisée par les secrétariats de mairie ; à partir de 2020, c'est la CFD qui en aura la charge, ce qui nécessitera le renforcement de son effectif. De plus, la première simulation de budget relative à la gestion de la compétence assainissement pour la partie collecte laisse apparaître un déficit global d'environ 450 000 € jusqu'à lors compensé en partie par les budgets communaux.

A ce jour, nous constatons des écarts importants entre les tarifs de chaque commune. Afin de ne pas augmenter la part variable jusqu'au prix nécessaire à l'équilibre du budget en une seule fois, le conseil communautaire a voté les éléments de redevance suivants pour la partie collecte :

Part fixe à 83 € HT, sans lissage donc effective dès 2020 ;

Part variable à 1.82 € HT/m³ lissée sur 6 ans avec un 1er seuil à 3 ans (2020 à 2022) fixé à 1.50 € HT/m³. Ainsi, toutes les communes atteindront 1.50 € HT/m³ en 2022. Puis dès 2023, une progression linéaire et uniforme sera appliquée jusqu'en 2025 pour atteindre le prix de 1.82 € HT/m³.

Compensation du déficit annuel par un versement dégressif d'année en année depuis le budget général jusqu'en 2025.

A noter que ces données sont calculées sur la base d'un nombre d'abonnés et d'une consommation d'eau stable jusqu'en 2025. Les tarifs ci-dessus ne concernent que la part collecte de l'assainissement auxquels il convient d'ajouter les tarifs de la partie transport et traitement facturés par la CFD. Voir tableau et courbe ci-contre.

Facturation :

Jusqu'en 2019, vous receviez :

- une facture d'eau au mois de juin de la part du syndicat des eaux de Vau les Aigues,
- une première facture d'assainissement relative à la collecte de la part de la commune au mois de juillet,
- une seconde facture d'assainissement relative au transport et au traitement de la part de la CFD au mois de novembre.

A partir de 2020, toutes les factures d'eau et d'assainissement vous seront envoyées par la CFD.

A ce jour, la communauté de communes Frasne Dugeon n'a pas encore validé le mode de facturation. Il est fort probable que la CFD vous envoie une première facture eau et assainissement dès le début d'année 2020 puis une seconde au mois de juin 2020 afin de répartir la dépense.

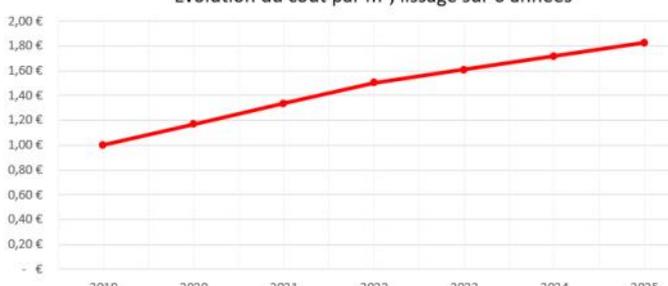
Compétence assainissement, ce qui va changer à partir du 1^{er} janvier 2020	
Etat jusqu'au 31 décembre 2019	Etat à partir du 1^{er} janvier 2020
La compétence assainissement est gérée : part transport et traitement par la CFD part collecte par les communes	La compétence assainissement sera gérée intégralement (transport, traitement et collecte) par la CFD.
Pour gérer le transport et le traitement, réaliser les contrôles de branchement et la facturation, la CFD emploie 3 techniciens à temps plein et une secrétaire à temps partiel.	Pour gérer le transport et le traitement, réaliser les contrôles de branchement et la facturation, la CFD emploie 3 techniciens à temps plein et une secrétaire à temps partiel. Une secrétaire à temps partiel viendra renforcer le secrétariat.
La facturation de la redevance d'assainissement est établie : Pour la part transport et traitement par la CFD Pour la part collecte par les communes	La facturation de la redevance d'assainissement sera établie et envoyée par la CFD uniquement. Vraisemblablement en deux fois, une première facture dès le début de l'année et une seconde après les relevés des compteurs courant juin.
Montant redevance transport et traitement CFD : Part variable = 0.90 € HT / m ³ (+10% de TVA) Part fixe = 25 € HT (+10% de TVA) Montant redevance collecte (commune) : Part variable = 1.00 € HT / m ³ (+10% de TVA) Part fixe = 18.18 € HT (+10% de TVA)	Montant redevance transport et traitement (CFD) Part variable = 0.90 € HT / m ³ (+10% de TVA) Part fixe = 25 € HT (+10% de TVA) Montant redevance collecte (CFD) : Part variable = 1.17 € HT / m ³ (voir tableau lissage ci-dessous) Part fixe = 83.00 € HT (+10% de TVA)

Evolution redevance assainissement sur 6 ans

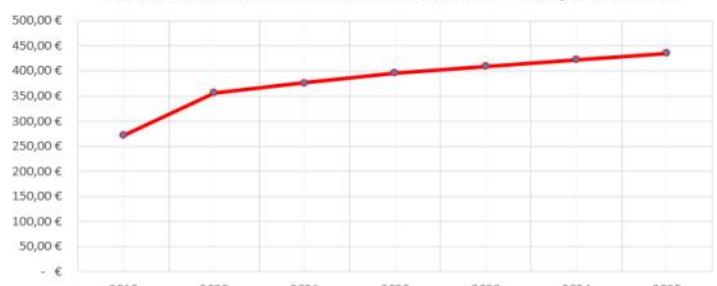
Commune de LA RIVIERE-DRUGEON

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Evolution de la part variable de la redevance assainissement €/m³ (collecte)						
1,00 €	1,17 €	1,33 €	1,50 €	1,61 €	1,71 €	1,82 €
Part fixe (collecte)						
18,18 €	83,00 €	83,00 €	83,00 €	83,00 €	83,00 €	83,00 €
Evolution de la part variable de la redevance assainissement €/m³ (transport & traitement)						
0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €
Part fixe (transport & traitement)						
25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Total part variable (collecte - transport - traitement)						
1,90 €	2,07 €	2,23 €	2,40 €	2,51 €	2,61 €	2,72 €
Total part fixe						
43,18 €	108,00 €	108,00 €	108,00 €	108,00 €	108,00 €	108,00 €
Exemple de coût HT de redevance assainissement pour 120 m³ (collecte - transport - traitement)						
271,18 €	356,00 €	376,00 €	396,00 €	408,86 €	421,71 €	434,57 €

Evolution du coût par m³, lissage sur 6 années



Evolution du coût pour une consommation de 120 m³, lissage sur 6 années



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui donnera les orientations en matière d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la CFD dans les prochaines années, il y a lieu de définir les grandes orientations.

Ces orientations sont présentées dans un document unique, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui a été validé par les 10 conseils municipaux et le conseil communautaire.

Le PADD a l'ambition d'axer le développement durable de la CFD autour des images de référence que porte le territoire en s'appuyant sur le dynamisme et la solidarité entre les habitants actuels et futurs. Cette ambition devra permettre de renforcer l'identité et la cohésion du territoire.

A travers ce projet, la volonté est de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et des activités économiques ; de permettre à la population de vivre sur notre territoire dans le respect du patrimoine, et des milieux naturels et paysagers.

Le PADD, élaboré par un groupe de travail de la CFD et le cabinet d'études Initiative AD, se décline en 15 orientations, selon 3 axes :

- Un projet équilibré entre les composantes de référence du territoire, qui s'inspire notamment de l'organisation actuelle du territoire et des atouts de la CFD en matière économique, touristique et agricole.
- Un projet patrimonial et ambitieux, à élaborer en fonction de l'évolution en matière de patrimoine (typicité du bâti), de développement des villages et de mobilité. Il s'agit d'un enjeu important que de faire évoluer le bâti traditionnel (photos ci-contre) tout en préservant le patrimoine. e plus, l'agriculture est une activité historique qui a structuré l'urbanisme des villages de la CFD et qui devra être prise en compte dans l'évolution des villages (périmètre de réciprocité...).



- Un projet solidaire et cohérent à l'échelle du territoire : il s'agit de trouver un équilibre entre le besoin de logements et le développement de nos villages. Le PLUi a pour objectif de mieux équilibrer le développement résidentiel au sein du territoire communautaire : la densité proposée varie de 12 à 18 logements/hectare en fonction des communes.

Il est nécessaire de prendre en compte dans la réflexion globale les équipements et services sans oublier la ressource en eau et la gestion des risques. Ainsi, la gestion de la ressource en eau et de l'assainissement, les équipements de santé et socio-culturels sont des enjeux primordiaux pour le territoire.

Le PADD sera le socle du règlement et des documents de zonage en cours d'élaboration.



« Tous les documents sont consultables sur www.frasnedrueon-cfd.fr Rubrique Développement économique et aménagement du territoire – Planification territoriale et dans le dossier de concertation disponible en mairie et CFD aux heures d'ouverture .

Crise sanitaire en forêt

En 2018 et 2019, nos forêts ont été confrontées à des phénomènes sanitaires préoccupants. En effet, avec le réchauffement climatique, des maladies touchent toutes les régions forestières françaises et beaucoup d'espèces d'arbres.

Les sécheresses caniculaires de ces deux dernières années ont engendré de nombreuses « attaques » de scolytes typographes dans nos forêts de résineux.

Les scolytes sont des insectes ravageurs qui profitent de la fébrilité des arbres qui souffrent de sécheresse pour les attaquer. Ils creusent des galeries sous l'écorce et le bois infecté sèche et dépérit sur pied. On peut trouver plus de 200 000 individus par m² de bois.

Aucune solution n'existe alors pour contenir l'épidémie et il ne reste qu'à abattre et évacuer les arbres secs. Eradiquer l'invasion semble toutefois difficile, voire impossible dans le sens où il faudrait « repérer les arbres à la sciure », c'est-à-dire au moment de l'invasion pour éviter une contagion. Le constat que l'on fait une fois l'arbre sec s'avère inutile car l'insecte a déjà déserté et envahi d'autres arbres.

Au niveau sanitaire, l'épidémie est aujourd'hui à un tel niveau qu'aucune intervention humaine ne semble efficace pour lutter contre sa propagation. Seul le retour à des conditions humides tout au long de la saison de végétation limitera le cycle de développement de l'insecte. Cela permettra aux arbres d'avoir la ressource en eau nécessaire pour se défendre contre les attaques.

L'exploitation rapide, l'écorçage ou le brûlage des rémanents sont dérisoires par rapport au niveau de populations des scolytes.

Ainsi, sur les forêts publiques de Bourgogne Franche-Comté, ce sont plus de 800 000 m³ de résineux secs qui ont été coupés et mis sur le marché. Ces volumes importants ont des conséquences notables sur les budgets des communes forestières. En effet, la plupart des arbres sont coupés secs et donc vendus en deçà du coût attendu. De plus, les coupes prévues ces prochaines années seront amputées de ces volumes. Pour notre commune, c'est environ 500 m³ de chablis coupés en 2019 (contre 150 en moyenne les années précédentes). Notre forêt, comme toutes les forêts situées à plus de 800 m d'altitude, est cependant moins impactée que les parties basses du massif jurassien. L'effet probable de l'altitude, de quelques pluies orageuses, du mélange avec des feuillus, de la présence naturelle de l'épicéa et le traitement en futaie irrégulière ont pour le moment réussi à limiter le dépérissement de nos forêts.

Le marché du bois est saturé de bois secs (forêt publique et propriétaires privés) qui sont valorisés au mieux par les scieries mais le bois vert reste cependant encore un besoin pour les scieurs locaux. Les ventes se sont donc maintenues et les prix également (parcelle 10 vendue en vente publique en juin 2019 au prix de 82,38 €/m³) mais les volumes restent limités.

Les communes sont soutenues par l'association des communes forestières et l'ONF. Ils tentent de mettre en place des actions de négociation avec les scieurs pour ne pas priver les communes de revenus importants, tout en adaptant une stratégie commerciale adaptée et pérenne.



Le nom des rues à La Rivière-Drugeon

Face au développement des communications et des services, les administrations ont imposé aux communes que les rues aient un nom et que chaque habitation y ait un numéro.

La commune de La Rivière Drugeon a fait ce travail en 1990 en créant une commission extra-municipale afin de partager les avis. L'idée générale était de donner un nom qui a du sens sans tomber dans la banalité.

Certains noms existants auparavant ont été soit repris, soit abandonnés. C'est ainsi qu'au conseil municipal de mai 1990, les noms des rues et places ont été adoptés .

La Rivière Drugeon est un village ancien et un des rares dans le secteur à avoir été entouré de remparts, encore visibles à quelques endroits. Nous les devons aux seigneurs de Chalon.

A l'intérieur des remparts c'était le bourg (d'où la **Rue du Bourg**), et à l'extérieur le faubourg, lieu de vie des faubourgeois.

Ainsi ont été conservés le

Faubourg d'Arlin : L'arlin serait un produit minéral exploité dans le secteur.

Faubourg du Tartre : Le tartre est dérivé de tertre, la petite colline, qui domine le village.

Faubourg de la Planche du Fourneau : Le fourneau laisse supposer une activité artisanale nécessitant des feux.

Rue et place Charles Téméraire : Charles le téméraire est le dernier Duc de Bourgogne. En guerre contre le roi de France, il se replia à La Rivière-Drugeon après ses défaites en Suisse (batailles de Grandson et Morat) pour reconstituer son armée avant la bataille de Nancy où il trouva la mort le 5 janvier 1477. L'histoire dit qu'il fut reconnu par un villageois de la Rivière qui le trouva dénudé et défiguré, en partie mangé par les loups, la face contre terre.

Sous le Moulin : Cette rue rappelle l'existence d'un moulin seigneurial qui devint l'usine de bois Claudet, puis la ferme Courtet, victime du feu en 1995. Ce bâtiment de grande dimension pourrait faire l'objet d'un article à lui tout seul.

Place du poids public : Comme dans de nombreuses communes, la Rivière-Drugeon possédait un poids public ou une bascule publique, afin de permettre aux habitants de peser les animaux et produits agricoles ou divers destinés à la vente. Celui de notre commune fut malheureusement démolie dans les années 1960. Il se situait au cœur du village au carrefour situé avant le pont sur le Drugeon en arrivant de Dompierre les Tilleuls ou Bonnevaux.

Chemin de Vau les Aigues : Vau les Aigues signifie en vieux français « que court les eaux » et le chemin mène au syndicat du même nom. Ce syndicat existait depuis 1927 sous le nom de syndicat des eaux de Frasne jusqu'en 1990 où il prit le nom actuel.

Ile du Martinet : Les 2 bras du Drugeon formaient une ile qui a été détruite lors des travaux de redressement de la rivière et un marteau de forge (le martinet) utilisait la force hydraulique du courant pour fabriquer des outils principalement destinés à l'agriculture.

Rue du Placelet : Combien de générations d'écoliers et écolières connaissent bien ce nom, synonyme de liberté, où ils se rendaient pendant certaines récréations ou avant l'école...Le Placelet est la petite place aujourd'hui destinée aux boulistes. Jusqu'aux travaux de rectification du Drugeon, celui-ci passait sur l'autre côté de la place et on y accédait donc depuis l'école, rapidement, par un petit sentier.



Rue de la gare : Rue très ancienne qui date de l'arrivée du train à la fin du XIX^{ème} siècle. La gare était habitée par le chef de gare. Il existait aussi un quai pour les marchandises (départs et arrivées) dont l'activité cessa dans les années 1960.

Chemin de la glacière / sous la glacière : Non loin de la gare se trouvait la glacière , bâtiment en bois non clos qui servait de stockage pour l'usine Claudet, et en hiver à la glace prélevée sur l'étang. Celle-ci était expédiée par trains, sur Paris, pour les besoins des hôpitaux et des Halles. Aujourd'hui l'entreprise D'houtaud-Grillon l'utilise comme bâtiment artisanal.



Rue des jardins ouvriers : Certaines communes utilisaient du terrain communal proche des habitations, pour en faire des jardins destinés en priorité aux ouvriers du village. Ces jardins étaient attribués par le bureau d'aide sociale pour une modique somme annuelle. Une partie de ces jardins a été utilisée pour construire le quartier vers le cimetière. Il en existe encore à ce jour le long du mur du cimetière.



Route des Prés : Ce chemin mène aux prés situés au delà de la départementale côté Bulle. Les agriculteurs partaient, fin août, faucher les grands prés.

Rue de la sablière : Tout simplement, sur ce quartier construit dans les années 70, existaient des carrières de sable où chacun pouvait en disposer pour ses besoins personnels.

Chemin des remparts : Les remparts protégeaient le village, surnommé « la Pucelle » pour n'avoir jamais été prise, jusqu'à l'arrivée des hordes de Bernard Saxe de Weimar à la solde du roi de France, qui envahissent le village et détruisent les remparts. On retrouve des pierres taillées de ceux-ci dans les sous-bassement des plus anciennes maisons du village.

Stade et place du Chatelet : En lieu et place du stade existait une motte féodale où se trouvait un petit château à l'origine du village. Le reste de cette motte a été nivelée dans les années 60 pour créer le terrain de foot.



Chemin du Groseillier et rue des Lilas : Comme leur nom l'indique ces rues étaient bordées par ces arbres ou arbustes, aujourd'hui disparus.



Rue du Marronnier : Le nom de cette rue a été suggéré par un habitant de celle-ci pour saluer la présence de cet arbre imposant.



Chemin du Père Clément : Ce chemin piétonnier, le long de l'étang, côté faubourg du tartre, mène à la ferme Clément. Un enfant de cette famille, religieux, a été envoyé en Algérie et a découvert l'existence de la clémentine qu'il envoyait à La Rivière-Drugeon, d'où la rumeur qu'il en était l'inventeur.

En fait l'inventeur, originaire du Massif Central, était un religieux qui avait pris le nom de frère Clément. Il était agronome dans la région d'Oran au début du siècle.



Tous les autres noms de rue sont issus des noms des parcelles du cadastre (**Clos Baillet, Clos du Terreau, Route de Creuse, Sur la Grange, Rue de l'Etôle, Ruelle de la Fenette, Clos Guillot, Chemin des Fuves, Chemin de la clef**).

Utiliser la déchèterie pour nos gravats et nos déchets verts

Tout le monde le sait et pourtant... En plus d'être illégaux, ces dépôts sont aussi des catastrophes écologiques.

En effet, les gravats issus des travaux des maisons peuvent contenir des déchets toxiques pour l'environnement tels que des métaux ou de l'amiante. Ces déchets peuvent être transportés par ruissellements et ainsi contaminer les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans la nature afin d'éviter le développement de plantes invasives, et donc nuire à l'écosystème. N'oublions pas aussi la pollution visuelle que cela engendre.

Chacun peut agir à son niveau pour préserver le milieu naturel en respectant les lois en vigueur en se rendant en déchèterie (horaires d'ouverture des déchèteries sur le site du SMCOM smcom.fr)



Lorsque vous vous rendez à la déchèterie, merci de prendre vos précautions pour éviter de perdre une partie de votre chargement le long du trajet

Utiliser des lessives « propres »

Que de choix de lessives dans nos rayons ! Pourtant, d'après une étude de l'UFC QUE CHOISIR, il existe peu de différence quant au résultat attendu, alors que les dangers pour l'environnement sont eux mesurables. La lessive maison a bonne presse, mais comme les lessives classiques : attention au surdosage !

Selon l'étude, il est préférable d'utiliser une lessive en poudre basique ; son efficacité est testée et prouvée. En effet les lessives bon marché n'utilisent que très peu de produits tensioactifs, et leurs emballages sont souvent en carton, donc recyclables.

Trouver des alternatives aux huiles de palme

L'huile de palme représente 45% des matières grasses saturées qui sont en partie responsables :

- de maladie cardiovasculaire.
- de la déforestation, et par effet induit de l'extermination d'espèces animales.

Elle est utilisée pour :

- L'alimentation humaine et animale
- la fabrication de nombreux cosmétiques, et produits d'entretien
- la production de carburant.



Alors comment se passer de ces huiles ?

Dans la cuisine peu de solutions miracles, il faut cuisiner soi même et lire les étiquettes des produits industriels.

Concernant la cosmétique c'est le même constat, il faut lire les étiquettes et privilégier les produits simples. Pour vous aider vous pouvez consulter <https://ecologie-du-quotidien.puzl.com/cosmetiques-faits-maison>.

L'huile de palme est aussi utilisée dans les biocarburants.

Fromagerie

Le projet de « délocaliser » la fromagerie de La Rivière-Drugeon à Bulle a suscité quelques réactions parmi les habitants. On peut comprendre que ce bâtiment, et son activité implantée au centre du village depuis 1964, fasse partie du paysage, voire du patrimoine local.

Toutefois, ce bâtiment ne répond plus aux exigences sanitaires imposées aux 10 sociétaires actuels. Ceux-ci, réunis en coopérative produisent un peu plus de 3 000 000 de litres de lait / an, pour fabriquer entre 20 à 32 comtés / jour selon les saisons. Des travaux étaient nécessaires pour répondre aux normes.

Les sociétaires ont envisagé de créer une salle de fabrication supplémentaire accolée au bâtiment existant. Ce projet contraint par les règles d'urbanisme en vigueur (crue centennale du Drugeon notamment), nécessitait un arrêt d'activité supérieur à six mois avec un montant estimé quasiment identique à une construction neuve ; il est donc abandonné.

Le choix s'est porté sur la construction d'un bâtiment neuf avec comme idée première de rester à La Rivière Drugeon. La commune n'a cependant pas de terrain à proposer et la réglementation en vigueur autorise, hors zone bâtie, exclusivement l'implantation de bâtiments agricoles. Or, une fruitière à comté est classée comme activité industrielle.

Pour obtenir l'autorisation de s'implanter sur le territoire communal, la coopérative aurait dû réaliser une étude d'impact environnementale (environ 15 000 € et un délai d'un an) sans l'assurance d'une réponse positive et attendre la validation du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) prévue au mieux en 2021.

Les agriculteurs sont conscients du rôle social que la fruitière a au sein du village mais au vu de toutes les contraintes réglementaires, de délai et de coût, leur choix s'oriente vers une installation sur la ZAE de Bulle



Ces nouveaux locaux seront équipés de matériel automatisé qui facilitera le travail du fromager, notamment en lui évitant les manutentions lourdes et répétitives.

Il est prévu d'installer 3 cuves de 12 comtés (contre 3 de 8 actuellement), avec la possibilité d'en installer une supplémentaire par la suite.

Le magasin et la vente seront développés avec certes, une clientèle différente mais répondant aux attentes actuelles (expédition...). Un point de vente pourra être envisagé à l'épicerie du village selon accord trouvé avec le gérant.

Les travaux de cette nouvelle fruitière ont commencé et devraient se terminer en avril 2020 si les délais sont respectés. Ils s'élèvent à 3.2 millions d'euros et sont subventionnés par l'Europe, le Département, la Région, la CFD et financés par les agriculteurs au prorata des volumes produits.

Nous souhaitons une bonne installation et une bonne intégration à ce projet sur la zone artisanale de Bulle et espérons qu'ils sauront attirer et satisfaire une clientèle locale.



La page des écoles

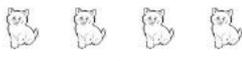
École primaire intercommunale

A la rentrée, les élèves de CP/CE1 ont étudié une poésie de Corinne Albault, intitulée Les 3 classes.

Ils se sont alors inspirés de cette poésie pour créer une poésie sur les huit classes de l'école de La Rivière Drugeon.

Les huit classes

Dans la classe de madame Valion,

on élève des chatons. 

Dans la classe de madame Lamy,

on élève des otaries. 

Dans la classe de monsieur Gignet,

on élève des raies. 

Dans la classe de madame Bôle,

on élève des taureaux. 

Dans la classe de madame Racine,

on élève des cygnes. 

Dans la classe de madame Jan,

on élève des serpents. 

Dans la classe de madame Chaney,

on élève des poneys. 

Dans la classe de mesdames Salvi et Kozicki,

on élève des pies. 

**Les élèves de CP / CE1
de la classe de Mme Bôle**

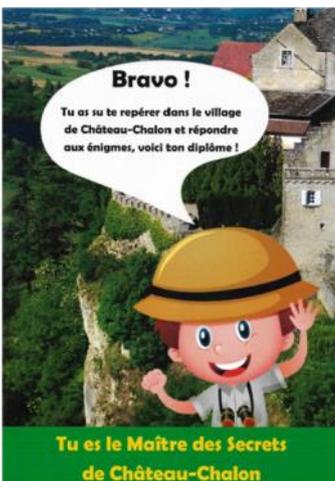
Une journée à Château-Chalon



En juin, les classes de CP et de CE1 se sont rendues à Château-Chalon.

« Nous avons visité une classe comme en 1930. Nous avons découvert le poêle à bois et les gamelles qui y réchauffaient, les sabots des élèves, le bonnet d'âne... »

Nous avons même écrit à la plume. C'était plutôt difficile. Nous avons fait beaucoup de taches, sur la feuille... et sur nos doigts ! »



« Avec un plan du village et un questionnaire, nous avons fait un jeu de piste pour découvrir Château-Chalon.

C'est un village magnifique, tout entouré de vignes.

Ce n'est pas très loin de chez nous et pourtant ça ne ressemble pas du tout à nos villages.

Comme nous avons bien répondu à presque toutes les questions, nous avons tous reçu un diplôme de « maître des secrets de Château-Chalon ».



Dans le cadre des **journées du patrimoine** du 20 septembre 2019, les élèves des classes de CE1 / CE2 et CE2 / CM1 sont partis à la découverte de La Rivière-Drugeon.

Ce fut l'occasion pour eux de prendre le temps de « **lever les yeux** » pour observer les nombreuses richesses historiques que compte le village : vestiges du château-fort, de la muraille, du moulin, une église du XV^{ème} siècle, l'étang, la maison commune, l'ancienne gare, les vieilles fermes typiques...

L'occasion aussi d' « **ouvrir les oreilles** » pour écouter les explications passionnantes de Mme Grillon qui nous a servi de guide. Nous la remercions chaleureusement !



Classe de mer

Du 3 au 7 juin 2019, les CM2 sont partis en classe de mer à Leucate, avec leurs enseignants et accompagnateurs.

Le projet vise à offrir aux élèves un séjour éducatif et culturel en milieu collectif dépaysant avec l'aide financière apportée par l'association des parents d'élèves, le syndicat des écoles de la Vallée du Drugeon et l'Association Laïque de Pontarlier. La collecte des journaux permet d'alléger encore le coût du séjour pour les familles.

Le programme était riche d'activités variées : découverte du plateau et de la garrigue, étude de la lagune, visite de la forteresse de Salses, pêche à pied, land art... La pratique du char à voile n'a hélas pas été possible cette année car le site était inondé.

Chacun garde un excellent souvenir de ce séjour.

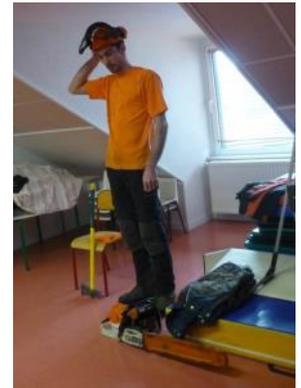


École maternelle intercommunale

Cette année nous avons travaillé sur une sélection de métiers permettant d'aborder différents milieux, les uniformes, les outils, la nature du travail... Pour commencer nous nous sommes intéressés aux métiers d'extérieur : Fin septembre, Didier Schaller et Floriane Michel ont reçu les quatre classes dans leur ferme afin de leur faire découvrir les différents aspects du métier d'agriculteur dans notre région ; la visite s'est terminée par une dégustation de Comté.



En novembre et décembre, nous avons découvert l'univers de la forêt à partir du métier de bûcheron que Florent Monnier nous a présenté à l'école ; pour mieux appréhender ce milieu, les quatre classes sont allées à la maison de la réserve de Labergement-Sainte-Marie.



En janvier, un spectacle « le palais des cinq sens » a introduit les métiers liés à l'alimentation : boulanger, cuisinier et serveur.

Ainsi les élèves ont joué le rôle de boulanger et ont tous participé à la fabrication du pain en classe pour le goûter de janvier.



Tous les élèves ont pu bénéficier d'une intervention du pavillon des sciences de Montbéliard sur les cinq sens.



Pour carnaval les élèves se sont déguisés sur le thème des métiers : Infirmières, pompiers, policiers, peintres, cuisiniers, bûcherons...

Accompagnés de nombreux adultes, ils ont arpenté les rues de Bannans.



En mars et avril, ce sont les métiers artistiques qui ont retenu notre attention : une danseuse et des musiciens de Musicart's sont intervenus à l'école pour les quatre classes.



Chevalets et palettes de peinture ont permis aux élèves de se mettre davantage dans la peau d'un peintre.

Une visite au musée de Pontarlier a complété le travail fait en classe : les élèves ont pu découvrir des paysages, portraits et natures mortes.



Cette année encore l'Association des Parents d'Elèves a financé la mise à disposition de jeux par la société Ludi Toy'z sur une journée avec la participation de parents.



En mai nous avons abordé les métiers tels que médecin, coiffeur et facteur. L'année s'est terminée par une sortie en juin à Frasné avec une animation à la médiathèque sur les métiers ainsi qu'un circuit dans le village pour repérer la gare, la poste, la boulangerie, le salon de coiffure...



Nous avons exposé nos travaux à l'école le dernier samedi de juin.

Les p'tits poissons cool

L'accueil est ouvert, pour les enfants du primaire

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h30 à 8h30

De 11h45 à 13h30

De 16h15 à 18h



L'équipe d'animation

Directrice : Elodie

Animatrices permanentes :

Odile, Manuela, Emilie, Justine, Florence F, Florence G

Animatrices remplaçantes : Christine, Brigitte

Entretien : Sylvie

Le thème de l'année 2019 : Les 5 sens !

Les enfants ont découvert les 5 sens à travers diverses activités (manuelles, physiques,...)



Le point fort de l'année a été notre participation à un concours vidéo sur le thème du « Bien manger ». Il s'agissait de créer un clip vidéo pour présenter notre périscolaire et ses spécificités. Défi que les p'tits poissons cool ont relevé haut la main puisqu'ils ont remporté la première place et ont été conviés à Orchamps-Vennes pour la remise de prix et participer à une journée festive organisée par la fédération.



Nous avons clôturé l'année en participant à de nombreux pique-niques à thèmes et en organisant une kermesse pour les enfants.



Thème de l'année 2020 : Les p'tits poissons cool voyagent en France !

Avec nos p'tits poissons cool nous allons voyager dans toute la France afin de découvrir les richesses de notre beau pays. Ce voyage se fera par le biais de multiples activités manuelles (créations diverses pour décorer le réfectoire), sportives (découverte de sports typiques de certaines régions comme le rugby, la pelote basque...), des ateliers culinaires (préparation de pâte à crêpes pour le goûter afin de représenter la Bretagne...)



Cette année une nouveauté : L'organisation d'un marché de Noël ! Ce marché de Noël organisé en décembre représente effectivement la région nord-est de la France. En effet, à chaque période de l'année nous explorons une zone différente de la France et nous terminerons notre voyage en mai/juin en abordant les départements d'outre-mer. Nous avons un fil rouge : Bubulle voyage en France ! Bubulle est la mascotte du périscolaire, il voyage à travers la France toute l'année et nous rapporte ses expériences de voyage.



Accueil Périscolaire de La Rivière-Drueon

7, route de creuse 25560 La Rivière-Drueon

03.81.89.71.03 / 07.69.48.70.09

lesptitpoissonscool.famillesrurales@orange.fr

page Facebook : Péri Larivière

Faune et Flore

Les Faucons du clocher

Ce sont des faucons crécerelle, rapaces de petite taille : 31 à 37 cm de longueur et 68 à 78 cm d'envergure.

Ils vont chasser dans les champs les petits mammifères, campagnols et mulots formant l'essentiel de leur nourriture. Ils rendent ainsi un grand service aux agriculteurs.



Le mâle est un peu plus petit que la femelle à la tête grise.



Ils sont capables de faire du vol stationnaire pour repérer leurs proies : ils font le « Saint Esprit »

Le nid est situé dans le clocher. Les 4 ou 5 œufs sont couvés, surtout par la femelle pendant 27 à 31 jours.



La reproduction a lieu en mai-juin. L'accouplement est bref mais répété.



Le mâle nourrit la femelle et les jeunes. La femelle, une fois les poussins plus gros, va aussi chasser.



Les jeunes sortent du nid mais ne savent pas encore voler.



Les parents nourrissent les jeunes après leur envol encore un certain temps car ils ne sont pas capables de chasser.

Les jeunes sont ensuite rejetés par les adultes, ils devront trouver un nouveau territoire.

L'hiver, les faucons ne trouvant plus de nourriture iront ailleurs, mais reviendront fidèlement au printemps pour nicher dans le clocher.

Un peu de civisme ...

Urbanisme

Il semble nécessaire de rappeler que tous les travaux réalisés sur votre habitation doivent faire l'objet d'une demande en mairie. Les constructions neuves (abri de jardin, garage, agrandissement, véranda...) nécessitent un permis de construire.

Pour les travaux de rénovation (changement de fenêtres, pose de fenêtres de toit, ravalement de façade, changement d'affectation...) vous devez également demander en mairie pour déposer un dossier de déclaration préalable. La secrétaire de mairie vous indiquera si votre projet nécessite ou non un dépôt de dossier. Il est ainsi demandé à toutes les personnes qui ont effectué des travaux sans demande d'autorisation de les **régulariser** en mairie.



Réaliser des travaux sans autorisation est passible d'une amende pouvant aller de 1 200 € à 6 000 € / m². L'auteur du délit ne peut pas s'abriter derrière une prétendue ignorance des règles.



Inscriptions sur les listes électorales

Pour les élections municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

L'inscription peut se faire en mairie ou sur le site service-public.fr.

Dans les 2 cas, vous devez joindre au formulaire d'inscription une photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

A savoir : les citoyens de l'Union européenne qui résident en France ont le droit de participer à ces élections dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Ramassage des journaux pour la classe de Mer

La collecte de papiers, en plus d'alléger vos poubelles, permet de financer une partie de la classe de mer des élèves de CM2.

Pour y participer, il suffit de déposer vos papiers, journaux, publicité, magazines... en bordure de route avant 9 h les jours suivants :

- Samedi 4 janvier 2020
- Samedi 1er février 2020
- Samedi 7 mars 2020
- Samedi 4 avril 2020
- Samedi 2 mai 2020
- Samedi 6 juin 2020

Pas d'enveloppes avec fenêtres, pas de livres avec des couvertures cartonnées, pas de carton.



Elections Municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Vous devrez élire 15 conseillers municipaux. Une personne qui souhaite être élue conseiller municipal doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans révolus.
- Être électeur ou contribuable de la commune.
- Jouir de ses droits civiques et politiques.
- Déclarer sa candidature : elle est obligatoire au 1^{er} tour de scrutin pour les candidats et au 2nd tour pour les candidats qui ne se sont pas présentés au 1^{er} tour. Toutefois, seuls peuvent se présenter au 2nd tour les candidats présents au 1^{er} tour, sauf si le nombre de candidats au 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir. Ainsi, les candidats présents au 1^{er} tour n'ont pas à déposer une nouvelle déclaration de candidature au 2nd tour. De plus, si le nombre de candidats inscrits au 1^{er} tour est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au 2nd tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée (le candidat dépose seul sa déclaration) ou groupée sur des listes complètes ou non.

La déclaration doit être déposée à la sous-préfecture, au plus tard le jeudi 27 février 2020 pour le 1^{er} tour et le mardi 17 mars pour le 2nd tour, le cas échéant.

Pour connaître les modalités précises de dépôt de candidatures, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie. Les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1000 habitants sont élus au scrutin majoritaire. Le scrutin peut se dérouler en 2 tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. 1^{er} tour : pour être élu au 1^{er} tour, le candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

2nd tour : l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Les électeurs peuvent déposer dans l'urne des bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il y a de conseillers à élire. Ainsi, les électeurs peuvent rayer des noms, ajouter des candidats déclarés. Ils peuvent voter pour un candidat isolé ou une liste complète, incomplète...

Les derniers noms inscrits sur les bulletins au-delà du nombre de conseillers à élire ainsi que les noms des personnes qui n'étaient pas candidates ne sont pas comptabilisés.

1919-1923 La lente sortie de guerre

La leçon tant apprise est encore dans toutes les têtes : le 11 novembre 1918, à Rethondes, est signé l'armistice qui marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale. Ce n'est pas la fin de la guerre, loin s'en faut.

Sur le front de l'Ouest les démobilisations se poursuivent jusqu'en 1921, les nations alliées ne font pas toutes le même choix en matière de démobilisation. Les Anglais renvoient à la vie civile les soldats qui justifient d'une offre d'emploi, les Américains préfèrent garder sous les drapeaux les hommes les plus qualifiés alors que la France choisit de démobiliser par classes d'âge. La démobilisation se déroule en plusieurs phases de novembre 1918 à avril 1919 puis de juillet à septembre 1919 et enfin les jeunes classes 1918 et 1919 ne seront libérées qu'en 1921.

Ainsi, notre village voit ses soldats rentrer petit à petit. La population ne revient pas à l'état de paix du jour au lendemain, le traumatisme est grand. Les blessés ne peuvent pas reprendre une vie normale. Le village a perdu 38 jeunes et huit familles ont perdu deux fils. Certains soldats seront inhumés dans les nécropoles alors que d'autres n'ont jamais été retrouvés, leur famille en garde le souvenir par une simple inscription sur les tombes familiales. Peu de corps sont de retour dans le cimetière communal, René Chaillet mort à l'hôpital de Bellay dans l'Ain le 4 janvier 1919, l'abbé Emile Loriod le 20 juin 1920, Alcide Bressand le 13 avril 1922. Certaines stèles sont encore dans le cimetière mais il n'y a pas de carré militaire contrairement à Bannans, Bouverans, Boujailles et Frasne. Le deuil s'étend à l'ensemble de la population et, comme dans toutes les communes de France, on éprouve le besoin de matérialiser le souvenir et d'honorer la mémoire des disparus par un monument aux morts. Il sera édifié devant l'église dans le cimetière (il a été déplacé depuis) et inauguré le 11 novembre 1923. La presse de l'époque donne un large écho de cette manifestation.

L'armistice n'est pas la paix. Si les combats ont cessé sur le front ouest, la guerre continue à l'Est, elle s'intensifie dans les Balkans, au Proche-Orient, entre la Russie et la Pologne, entre la Turquie et la Grèce. Des troupes françaises restent engagées jusqu'en 1919. On parle d'une « guerre sans fin ».

En janvier 1919, s'ouvre la Conférence de la Paix à Versailles. Les principales puissances victorieuses sont représentées : les Etats-Unis par leur Président Woodrow Wilson, l'Angleterre par Lloyd George Premier ministre, l'Italie par Vittorio Orlando et la France par Georges Clémenceau chef du gouvernement et ministre de la guerre. Les puissances vaincues ne sont pas conviées de même que la Russie qui avait été contrainte de signer le traité de Brest-Litovsk avec l'Allemagne en mars 1918. Les Alliés ont

les plus grandes difficultés à se mettre d'accord sur les sanctions à infliger à l'Allemagne et à ses alliés. Le Président américain veut mettre en place une nouvelle politique internationale dont il a exposé les principes en quatorze points dès janvier 1918. Pour lui la nouvelle diplomatie doit être fondée sur le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Le 28 juin 1919, cinq ans jour pour jour après l'attentat de Sarajevo, le traité de paix est signé dans la galerie des glaces du château de Versailles, lieu hautement symbolique car c'est précisément là que l'Empire allemand avait été proclamé en 1871.

La Société des Nations est créée afin de préserver la paix en Europe. (Le Sénat américain refusera de ratifier le traité et les Etats-Unis n'en feront pas partie, ce qui réduira d'emblée la portée de cette organisation).

L'Allemagne, jugée responsable de la guerre, est sévèrement sanctionnée : elle doit payer de lourds dommages de guerre à la France, restituer l'Alsace-Lorraine. Ses colonies sont administrées par un mandat de la Société des Nations aux Alliés. Elle doit renoncer à ses intérêts commerciaux, comptoirs et conventions douanières. Des clauses militaires, visant à limiter son pouvoir militaire sont imposées : livraison de matériel, armée limitée, conscription et service militaire abolis, démilitarisation de la région du Rhin.

L'indépendance de la Pologne, reconstituée au détriment de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, est reconnue par le petit traité de Versailles.

D'autres traités sont signés de 1919 à 1923 :

- Le Traité de Saint-Germain-en-Laye signe la paix entre l'Autriche vaincue et les alliés. Il consacre la dislocation de l'Empire austro-hongrois, remplacé par sept Etats selon le principe des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Le Traité de Neuilly signé entre les Alliés et la Bulgarie, impose à cette dernière de céder les territoires à ses voisins : Grèce, Serbie, Roumanie.
- Le Traité de Trianon, signé entre les puissances victorieuses et la Hongrie officialise la dislocation de l'ancien royaume de Hongrie.
- Le Traité de Sèvres, conclu entre les Alliés et l'Empire ottoman prévoit de partager le territoire de l'Empire ottoman en zones d'influence au profit des Alliés.
- Enfin, le Traité de Lausanne, dernier traité qui précise les frontières de la Turquie et de la Grèce et acte les échanges de populations entre Turcs et Grecs.

A l'issue du conflit, une nouvelle carte de l'Europe et du Proche-Orient se dessine :

- La Russie a reculé vers l'Est avec l'indépendance des trois états baltes et de la Finlande. La Pologne resurgit après avoir été rayée de la carte à la fin du XVIII^{ème} siècle.

- L'Empire austro-hongrois a été réduit à deux états républicains, l'Autriche et la Hongrie. Le partage de ses territoires cédés profite à l'Italie, à la Roumanie et amène la constitution du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et de la Tchécoslovaquie.
- L'Empire ottoman, qui a combattu aux côtés de l'Allemagne, a disparu : un nouvel Etat turc républicain est créé et les vastes territoires ottomans sont partagés entre la France et la Grande-Bretagne qui se répartissent les zones d'influence.

Ces négociations menées principalement par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France visaient à construire la paix en statuant sur l'avenir de l'Europe en tenant compte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, un des principes garantis par La SDN.

Les traités sont rapidement contestés : Atatürk crée une république indépendante de Turquie et refuse de signer le Traité de Sèvres ; en Allemagne et en Autriche où l'on n'accepte pas la défaite se répand l'idée de révision des traités. La paix ne commence qu'en 1924 par la réconciliation menée par Aristide Briand et Gustav Stresemann concrétisé par le Traité

de Locarno qui règle l'occupation de la Ruhr et garantit les frontières occidentales de l'Allemagne.

L'historien John Horne conclut un article sur le processus de paix qui de novembre 1918 aux années 1920 a façonné l'histoire européenne par ces lignes : *« Il faut en finir avec "la légende noire" selon laquelle les traités auraient conduit au pire. Regardées en 1939, ces négociations apparaissent comme un échec total mais si on se situe en 1989, les propositions formulées par Aristide Briand et Gustav Stresemann semblent constituer le premier jalon du projet européen formulé après la Seconde Guerre mondiale. Surtout, rien n'est joué en 1925. Un ensemble de facteurs, que nous connaissons bien, fait dévier ces chemins de paix vers la guerre : la crise économique de 1929, la montée des populismes et des proto-fascismes, le maniement de la menace de guerre par les nationalistes. Les hommes et les femmes des années 1920 avaient leur destin en main, tout comme nous aujourd'hui. »*

L'EUROPE POLITIQUE EN 1914



L'EUROPE POLITIQUE EN 1923



Cartes réalisées par le pôle géographique du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Pot départ de l'employé communal

Le 30 mars 2019, le Conseil municipal a souhaité organiser un pot de départ pour Vincent Grillon.

Vincent a été embauché le 1^{er} octobre 2003 et a œuvré au bon fonctionnement de la commune pendant 15 ans. Durant ces années, il a toujours fait preuve de sérieux et de rigueur et a effectué un travail de qualité. Suite à l'embauche de Vincent, la commune a assuré le déneigement des voies communales avec l'acquisition d'une étrave. Il a toujours réalisé cette mission brillamment. Resteront également de son travail les passerelles traversant le Dugeon qui font partie intégrante de notre village. Un grand merci à lui pour le travail accompli et les relations cordiales entretenues durant ces années.

Vincent a fait le choix de quitter la commune car il a créé sa propre entreprise de menuiserie avec son fils. Il est actuellement en disponibilité.



Trail du Dugeon samedi 31 août 2019

Magnifiques conditions pour cette 13^{ème} édition du trail organisé par le ski club Frasne-Dugeon, qui se déroule désormais le samedi en fin de journée. Une soirée de fin d'été où les coureurs et randonneurs sur un parcours de 16 kms ont pu apprécier la fraîcheur de la Croix de la Bèche et les lueurs rougissantes du coucher de soleil sur le lac de Bouverans. Pour le retour, les moins rapides auront recours à leur lampe frontale afin de rejoindre l'arrivée à la MTL de La Rivière-Dugeon et pour y déguster crêpes et gaufres à volonté... Une course et une organisation très



appréciées par tous les participants. En préambule, dès 18 h, les jeunes se sont défoulés sur un nouveau format de courses ludiques très appréciées avec passage d'obstacles.



Prochains rendez-vous du ski club : soirée raquettes pleine lune le 10 janvier 2020, renforcement musculaire le lundi soir, course patrouille le 2 février 2020.

Location de skis et raquettes possible à Frasne chez Mr Fournier 03 81 89 75 99.

Tous les renseignements sur le site www.skiclubfrasnedugeon.fr

Un champion au ski club Frasne Dugeon ! le rêve est devenu réalité, Rémi Bourdin un jeune skieur de La Rivière-Dugeon a surclassé tous ses adversaires sur la finale de la coupe de France de ski nordique le 16 mars à La Clusaz ! Une première grande victoire au plan national qui a fait le bonheur de ses parents et entraîneurs et qui s'est complétée d'une 2^{nde} place aux championnats de France de ski roues cet été.

De plus, Rémi a été cité plusieurs fois en exemple pour sa capacité à combiner le sport de haut niveau et les études puisqu'en juin, il a décroché son bac avec mention Très Bien !! Ses études à Besançon, pour devenir kiné vont quelque peu l'éloigner des champs de neige, mais ne doutons pas que Rémi peut encore nous surprendre ! Nous lui souhaitons pleine réussite dans tous ses projets.

Brocante

Après deux éditions sous un temps magnifique, c'est le froid qui est venu marquer cette 3^{ème} brocante du club de foot. Toutefois 30 exposants étaient bien présents le dimanche 14 avril 2019.

L'an prochain, la brocante aura lieu le dimanche 5 avril 2020.



Fête des escargots

Cette année, pour votre plus grand plaisir, les organisateurs vous ont proposé différentes activités, spectacles et concerts à l'occasion de la 43^{ème} fête des escargots.

Comme chaque année, vous avez pu déguster les escargots le vendredi soir, en découvrant les chorégraphies des enfants du village. Vous avez ensuite dansé sur les reprises de l'orchestre « Les Spiders », et vous avez terminé la soirée en beauté avec DJ Tanguy. La foule était au rendez-vous à l'occasion de cette soirée gratuite !

Le samedi soir, les organisateurs vous ont proposé une soirée à thème : soirée Gaulois. Pour l'occasion, le chapiteau était décoré et les bénévoles déguisés... souvent à l'image des personnages de la BD « Astérix et Obélix ». Une bière spéciale, rappelant la Cervoise, vous a été servie, et accompagnait généralement le délicieux, et inédit, « Casse dalle Gaulois » : un burger préparé par nos soins, à base de produits locaux et artisanaux uniquement ! La scène de la fête des escargots a accueilli pour l'occasion le groupe Happiness, suivi de Let Dzur. La soirée s'est clôturée avec DJ Didich.



En plus des dégustations d'escargots midi et soir, vous avez été nombreux à profiter des spectacles de qualité, tels que l'impressionnante démonstration de Fakir, le concert (du sosie) de Mike Brant, ou encore le cabaret « Le Folie Folly's ». Vos enfants se sont amusés grâce à l'initiation aux arts du cirque, aux structures gonflables et autres jeux de foire. Le week-end s'est finalement terminé avec le bal donné par « Les Snails » dans la joie, la convivialité, et cet esprit intergénérationnel qu'a su conserver notre manifestation.



La programmation de la journée du dimanche s'est adressée à tous les types de publics, de par la diversité des animations proposées gratuitement.



Théâtre Bric à Brac

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019, la troupe du Bric à Brac a présenté à la MTL de la Rivière-Druegeon sa nouvelle pièce intitulée « Cabane (s) ». C'est la première fois depuis 2006 que la troupe écrit un spectacle qui se joue en salle.

Habituellement, le Bric à Brac joue des spectacles en extérieur : soit les spectateurs déambulent dans la forêt de scène en scène, soit le décor est implanté dans un champ.

Actuellement, la troupe est composée de douze comédiens âgés de 12 à 70 ans.



Chaque pièce est créée et écrite par la troupe qui répète tous les samedis après-midi à Frasne, puis s'occupe de la fabrication des décors, des costumes et de la mise en scène.

La pièce « Cabane (s) » nous

a plongé dans l'imaginaire résonnant de souvenirs, de fantômes et d'élucubrations rocambolesques.

Un grand merci à l'Association Culturelle de la Rivière-Druegeon qui a accueilli ce spectacle.



Soirée Cabaret

Lors de la soirée cabaret du 16 novembre 2019, l'association culturelle de l'Eau Vive a invité la Compagnie « Le Cri du Moustique » pour un spectacle « Les touffes qui frisent » interprété par le Chic Vocal Girls Band Trio.

C'est un trio original et pétillant de trois femmes qui chantent à Cappella. Les arrangements vocaux sont



impeccables et interprétés avec une belle présence sur scène.

Ce spectacle est parfois sensible, parfois humoristique ou tendre. Une grande complicité

s'installe entre le trio et les spectateurs.

La première partie a été assurée par des jeunes talents en devenir. Le groupe de rock de l'école de musique « Musicart's » évolue sous la direction de Jean-Claude Rossi, professeur au sein de l'école. Ce groupe reprend des morceaux instrumentaux connus, d'autres moins

mais toujours avec une belle énergie. Cette soirée en deux temps a enchanté le public venu très nombreux et la bonne humeur était de mise.



Expo Madagascar

Depuis quelques années, l'Association culturelle de La Rivière-Druegeon et l'association Equinoxe organisent une exposition afin de venir en aide aux agriculteurs malgaches délaissés par leur gouvernement.

Cette année encore, cette exposition a connu un franc succès et le public est venu nombreux pour admirer les très belles photos pleines de vie et d'humanité de Patricia Coignard ainsi que l'artisanat malgache. Travaillant avec plusieurs associations œuvrant contre la pauvreté dans les campagnes de l'Île Rouge, Equinoxe a décidé de verser le bénéfice de la manifestation à Gas' Espoir, dont la présidente, Marina Razafinrazaka, était présente. L'argent servira à construire une nouvelle école et à rénover l'une d'elles construite en matériaux peu fiables et qui a subi les outrages du temps et des intempéries au point de



menacer de s'écrouler.

Malgré leur courage et leur capacité à rebondir après chaque mauvais coup du sort, sécheresses suivies de pluies torrentielles et de cyclones, les habitants des campagnes vivent dans une extrême pauvreté et, s'ils arrivent à se nourrir, il

leur est souvent difficile de scolariser leurs enfants par manque de moyens financiers et d'écoles. Après les cyclones, il faut parfois reconstruire des maisons, réparer les toits... ; ce qui est souvent réalisé avec les moyens du bord.

Les manifestations comme celle-ci permettent d'acheter des matériaux

qui ont beaucoup plus de chance de résister dans le temps et de faire en sorte que les habitants ne soient pas sans cesse dans la survie et puissent se consacrer à l'éducation de leurs enfants.

Les organisateurs de cette exposition remercient le conseil municipal ainsi que les visiteurs qui ont permis d'améliorer un tant soit peu la vie de ceux qui n'ont pas la même chance que nous.

Vie associative

AAPPMA La Drugeonnaise (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique).



Notre association a vu le jour en 2002 suite à l'achat de l'étang Claudet par la commune de La Rivière Drugeon. Elle a succédé à La Vaironaise (pêcheurs de Bouverans) par un regroupement des pêcheurs des deux villages.

Elle gère un parcours de pêche varié :

Le Drugeon depuis la limite aval de la commune de Bonnevaux jusqu'à la limite amont de Bannans soit 9,5 kms de rivière.

Les étangs des Pelles à Bouverans et l'étang Claudet à La Rivière.

Le pourtour du lac de Bouverans.

Depuis cette année, notre AAPPMA et la Concorde de Bonnevaux ont mis leurs parcours de pêche en réciprocité et ont voté en AG extraordinaire la fusion de nos deux associations pour 2020. Les modalités sont en cours.

Activités :

Notre matinée pêche et découverte du milieu aquatique fin mai a rassemblé 64 enfants dont une quinzaine de Bonnevaux qui cette année ont tous pu repartir avec 2 truites, certains ont pratiqué le «no kill» en remettant leurs poissons à l'eau. Comme chaque année, à l'aide d'épuisettes et des explications de notre hydrobiologiste, ils ont découvert la diversité de la vie

aquatique du fond de l'étang.

L'association a participé à la journée nettoyage de printemps organisée par la commune et procédera à une journée débroussaillage le long des berges du Drugeon courant novembre.

En juillet, la fédération de pêche du Doubs a procédé à des pêches électriques de suivi de l'empoisonnement sur notre secteur. Dans l'attente des résultats comparatifs, les pêcheurs présents ont pu constater les effets de la sécheresse de 2018 à certains endroits, alors qu'à d'autres on retrouve une biomasse importante avec une bonne densité de vairons, loches ainsi que le retour du goujon.

La vente des cartes de pêche par internet n'a pas rencontré de problème, la moitié des pêcheurs l'ont prise en se rendant directement sur le site : www.cartedepeche.fr, l'autre moitié est passée par l'intermédiaire de notre dépositaire LOULET à La Rivière-Drugeon ainsi que par le dépositaire de Frasne Gérard CHARLES.

Avec la fusion de notre AAPPMA La Drugeonnaise et La Concorde de Bonnevaux, le comité sera élargi. On souhaite que de jeunes pêcheurs nous rejoignent afin de donner élan et dynamisme à cette société nouvelle.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail grillon.joel@wanadoo.fr
Tél : 06 49 81 87 14



Association des Anciens combattants et mobilisés de La Rivière Drugeon



(fin guerre Algérie).

Les dates ci-dessus sont des commémorations et nous avons le plaisir d'y voir un nombre plutôt croissant de présents et participants, ce qui est encourageant surtout lorsqu'il s'agit de jeunes. Prochainement, peut-être entendrons nous des chants patriotiques qui donneront plus d'ambiance à nos cérémonies.

Merci à tous pour votre présence ces jours-là et à la commune pour son hospitalité.

Notre association regroupe actuellement 14 personnes, dont 13 hommes et une veuve (Mme Pillod Renée).

Nos activités se limitent à la participation à 4 commémorations :

8 mai 2019 à La Rivière Drugeon (fin de la guerre 1939-1945) Célébration du Souvenir de Marie-Hélène Wulleumier, sur le Laveron où, résistante, elle a été abattue par l'ennemi (guerre 1939-1945). Une stèle en sa mémoire est érigée sur la commune de La Planée.

11 novembre 2019 à La Rivière Drugeon (fin guerre 1914-1918).

5 décembre 2019 à Vaux et Chantegrue



Association des Parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de la Vallée du Drugeon a pour but l'amélioration du bien-être des enfants scolarisés au sein du RPI. Elle organise à cet effet au cours de l'année scolaire plusieurs manifestations qui contribuent au financement de voyages scolaires, de sorties ou d'achats de matériels pour les écoles primaire et maternelle. Elle offre également à tous les enfants du RPI des journées de jeux à l'école en collaboration avec le magasin Ludi Toy'z.



Elle propose chaque année une vente de sapins de Noël et une fête de Noël dédiée aux enfants du RPI. Elle est également présente à la fête des escargots où elle vend des pâtisseries.

Pour terminer l'année scolaire sous le signe de la convivialité, l'association organise aussi une fête de fin d'année sous le chapiteau de la fête de la brouette de Bannans. Cette soirée est très appréciée des enfants et permet à tous de se rencontrer et d'échanger.

L'association est toujours à la recherche de nouvelles recrues pour faire grandir ses rangs. Si le cœur vous en dit et si vous avez envie de passer un bon moment en vous investissant pour le bien de nos petits écoliers, vous pouvez contacter son président, Pierrick Garnier (apedrugeon25@orange.fr).

Bureau de l'APE : Président : Pierrick Garnier

Vice président : Anthony Lefèvre

Trésorier : Mélanie Aubry

Secrétaire : Gaëlle Lonchamp

Date à retenir : Vente de fromages et saucisses de Morteau : vendredi 21 Février 2020

Association Haut Doubs Passion Auto

L'association Haut Doubs Passion Auto a été créée dans le but de participer au 205 Trophy humanitaire au Maroc en 2021.

Pour réaliser ce projet nous organiserons plusieurs manifestations dont un loto le 21 février 2020 qui sera animé par Nathalie et un souper dansant le 22 février 2020 à la MTL de La Rivière-Drugeon. Pour cela vous pouvez réserver vos places dès à présent :

1^{er} équipage : Président de l'association : Ghislain GRILLON 06 36 95 15 01

Vice Président : Thibaut PECCLET 07 89 60 53 94

2^{ème} équipage : Vincent GRILLON 07 71 86 70 20

Thierry PECCLET 06 07 44 65 31

Secrétaire de l'association : Anais THIEBAUD 06 49 65 70 99



Association de la Protection du Val du Drugeon

L'association de Protection du Val du Drugeon a été créée en 1990 par un groupe de personnes soucieuses de la préservation du milieu naturel local.

Elle compte 62 membres pour l'année 2019.

Si vous êtes intéressés par la nature, si vous êtes soucieux de sa protection et du maintien de la biodiversité locale ou si vous souhaitez venir découvrir les richesses floristiques et faunistiques de notre région à travers nos multiples activités, contactez-nous (apvdrugeon@orange.fr) et venez nous retrouver.

Nous nous réunissons tous les premiers jeudi du mois, la plupart du temps à la Salle des Associations de La Rivière-Drugeon.

Nous publions chaque année un calendrier des activités.

Celui de 2019 était riche de 4 conférences et d'une quinzaine de sorties très diversifiées de découvertes de la faune et de la flore. Les adhérents de l'association ont ainsi pu prêter une oreille attentive aux chants d'oiseaux de La Rivière-Drugeon, partir à la recherche des lichens à Levier ou encore des fossiles du crétacé à Frasne.



Ils ont aussi pu participer au suivi international de la migration des oiseaux "Eurobirdwatch" à Granges-l'Eglise et aux recensements des oiseaux d'eau d'octobre à mars avec pas moins de 6 comptages mensuels sur des sites différents (les plans d'eau du bassin du Drugeon, les plans d'eau de la plaine de Pontarlier et le long du Doubs depuis Arçon jusqu'à Montbenoit).

L'association a également proposé deux conférences sur la faune :

"Les Oiseaux de Franche Comté" par Dominique Michelat et "Conférence Lynx" par Gilles Moyne (Centre Athénas).

D'autres thèmes ont été également abordés :

"Paysans de Nature - Réconcilier l'agriculture et la Vie Sauvage" par Gérard et Aloïs Vionnet et Dominique Michelat.

Pour terminer, un récit nous a permis de voyager :

"L'Asie en vélo couché - Aux portes de l'Orient" par Michel Courtet.



Trois chantiers de lutte contre les plantes invasives ont été organisés (2 demi-journées pour le Solidage du Canada en mai et août à Bief-du-Fourg, et un après-midi au mois d'août pour la balsamine de l'Himalaya à La Rivière-Drugeon).

Les plus motivés d'entre nous, ont poursuivi ce travail sur d'autres sites (41 stations de solidage du Canada réparties sur 20 communes, 9 stations de renouée du Japon réparties sur 6 communes, 4 stations de balsamine de l'Himalaya sur 3 communes et 2 stations d'aster de Nouvelle-Belgique sur 2 communes).

Une surveillance attentive est aussi portée à l'ambrosie (photos ci-dessous), plante hautement allergisante qui fait l'objet d'une obligation de destruction par les collectivités.



La Boule Riparienne

Cette année, nous avons organisé notre unique concours "Challenge Albert Bressand" le samedi 03 août où nous avons accueilli 28 doublettes. Pour l'an prochain, nous retiendrons à nouveau le premier week-end d'août pour cette manifestation. A vos agendas.

Notre traditionnelle journée des sociétaires s'est déroulée le samedi 21 septembre sous un beau soleil. Le repas a été servi au boulodrome, puis dans la bonne humeur, nous avons effectué quatre parties de pétanque à l'issue desquelles tous les participants ont été récompensés.

En 2020, les concours du jeudi organisés avec l'association de Bulle-Bannans seront reconduits. Nous commencerons par Bulle mi-juin et nous finirons à la Rivière-Drugeon mi-septembre.

Du 16 au 19 juillet 2020 aura lieu à Lausanne le championnat du monde de pétanque en tripléte. Nous espérons pouvoir organiser un déplacement en bus sur une journée.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous attendons nombreux sur le terrain du "PLACELET" pour des moments de détente dans la bonne humeur. Vous pouvez acheter votre carte de membre auprès de Béatrice Couteret pour la somme de 10 €.



Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié souhaiterait « recruter » de nouveaux adhérents.

Le repas du club s'est déroulé le 8 décembre 2018 avec un repas concocté par JC Traiteur.

La chanteuse Murielle a animé cette journée avec son répertoire varié qui a enchanté tous les anciens. Ces derniers l'ont d'ailleurs accompagnée en poussant la chansonnette.

Cette année, nous avons fêté les 80 ans de Rémy Vuillemin, Jean-Claude Côte-Colisson, Maria Baudet et Annette Delavenne et les 85 ans de Pierre Bressand et Noël Baudet.

Notre concours de tarot, qui a toujours un grand succès auprès des clubs du secteur, a eu lieu le dernier lundi de février et s'est terminé par une délicieuse soupe au fromage.

Les autres événements de l'année :

Le 18 février s'est déroulé le concours de belote inter-clubs et comme souvent « c'est La Rivière qui gagne ! ».

Le 18 mars, les membres du club ont participé au concours de tarot de Pontarlier.

En avril, nous avons dégusté les grenouilles à l'Escale et rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !

Le lundi de Pâques avait lieu le loto du club qui n'a malheureusement pas eu un grand succès ; en espérant que cela change pour 2020.

Les activités du club ont repris début octobre tous les mardis après-midi. Finies les vacances...

CPIE du Haut Doubs

Depuis 1979, l'association "**Maison de l'environnement de la vallée du Dugeon et de la Haute Vallée de l'Ain**", labellisée en 1981 **CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Haut-Doubs**, intervient sur tout le département auprès de différents publics et privilégie des approches complémentaires : animations de terrain, initiation ou accompagnement de projets, formations, expérimentations, éditions, expositions, sentiers de découverte (comme Dugeon & Dragon par exemple).

En 2019, sur la commune de la Rivière-Dugeon, le CPIE du Haut-Doubs a organisé :

- En partenariat avec les bénévoles du jardin de Curé et l'association culturelle, deux manifestations « *Jardin en fête* » en juin et la « *fête de l'automne* » en octobre, lors desquelles 250 visiteurs ont été accueillis.
- Trois accueils de loisirs d'une semaine cet été pour les enfants du territoire âgés de 6 à 12 ans.

Grâce à des partenariats sollicités en amont par le CPIE, notre équipe de salariés et les bénévoles ont proposé de nombreuses animations gratuites sur le territoire de la CFD, ouvertes à tous, pour contribuer à mieux découvrir la commune et son patrimoine : initiation à l'ornithologie, initiation à l'astronomie, découverte des plantes médicinales, atelier zéro déchet, formation à l'apiculture...

Cette année, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et en partenariat avec la Communauté de Communes Frasné-Dugeon, le CPIE du Haut-Doubs a proposé une série d'ateliers pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur le patrimoine local et apprendre à le préserver. Par le biais de

balades, d'observations et de rencontre avec des passionnés et professionnels, les participants ont découvert tour à tour les mots utilisés pour définir le patrimoine franc-comtois, puis les particularités des pierres locales ou encore l'observation des paysages autour des villages.

Dans le cadre de notre activité édition, deux nouveaux ouvrages édités par le CPIE du Haut-Doubs sont attendus pour la fin d'année 2019 :

- Grâce à « *Consoude et épicea*, astuces et recettes naturelles des montagnes du Jura » l'auteure **Isabelle Lépeule** vous propose de découvrir et réaliser des recettes à partir de produits locaux respectueux de l'environnement et de notre santé.

- L'ouvrage de **Jean-Luc Girod** « *Escapades hivernales* » vous présente de nombreuses escapades sur les crêtes du jura franco-suisse en raquettes ou à ski.

Pour suivre l'actualité du CPIE Haut-Doubs, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter à contact@cpiehautdoubs.org ou vous rendre directement sur leur site www.cpiehautdoubs.org

internet : www.cpiehautdoubs.org
Colette Maire, Présidente, le conseil d'administration et l'équipe salariée du CPIE du Haut-Doubs



Association Culturelle

Pendant l'année 2019, l'Association Culturelle a poursuivi ses activités particulièrement au Jardin de Curé. Les visiteurs, ont apprécié les diverses manifestations : rendez-vous au jardin en juin, visites commentées durant l'été avec l'historique, les techniques de jardinage au naturel... et en octobre la fête d'automne, en partenariat avec le CPIE.

Au cours de l'été plusieurs animations ont été proposées autour du patrimoine du village. Dans le cadre de l'opération nationale, *la nuit des églises*, une douzaine de personnes des villages environnants a découvert et apprécié la richesse de l'église Saint Nicolas. Les promenades commentées sur l'histoire et le patrimoine du bourg de La Rivière ont attiré très peu de participants. Elles ne seront pas reconduites à l'avenir.

L'association Culturelle a également proposé :

- une conférence, en septembre, « *De la marche vers la guerre à la libération* » au cours de laquelle l'historien Daniel Lonchampt a brillamment parlé de cette période sombre de l'histoire dans le Haut-Doubs.
- une soirée théâtrale « Cabanes » donnée par la troupe du *Bric à Brac*.

Venez-nous rejoindre, l'association est ouverte à tous, sans cotisation avec pour seule motivation une passion pour La Rivière et l'animation du village. Toutes les suggestions sont les bienvenues. L'assemblée générale se tient courant janvier et est annoncée par affichage.

Contacts :

Président : Hervé Claudet

Trésorière : Danielle Grillon

Secrétaire : Michel Courtet

Ball-Trap Club La Rivière-Drugeon

Notre association *La Gâchette d'or* qui a changé de nom en 2018 pour diverses raisons qui avaient été évoquées dans le bulletin municipal 2018, a passé sa première année sous sa nouvelle entité

BALL-TRAP CLUB La RIVIERE DRUGÉON

Le club continue de progresser avec un effectif d'environ soixante licenciés auquel s'ajoutent de nombreux tireurs occasionnels ou d'autres clubs qui apprécient le lieu, et le bon accueil sur notre stand.

En 2019, le stand a été vandalisé dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, des individus ont cassé une fenêtre pour pénétrer dans le local, ont volé quelques accessoires, et allumé du feu à l'intérieur, ce qui a causé d'importantes dégradations, et faillit faire partir notre local en fumée.

A part ce sinistre, notre club a passé une année assez propice avec des tireurs qui se sont distingués au niveau régional et national dans différentes disciplines.

La fédération française de tir nous a proposé cette année d'organiser un stage d'initiation cadet et junior pour la discipline skeet, qui s'est déroulé le 9 Août sur



notre stand avec 5 tireurs inscrits qui ont apprécié les conseils donnés par un initiateur diplômé.

Nous avons clôturé la saison 2019 avec notre traditionnel concours ouvert à tous, organisé le 1^{er} week-end de septembre et qui attire toujours de nombreux tireurs à la veille de l'ouverture de la chasse.

Lors de notre assemblée générale 2019, le club a voulu officialiser la nomination de trois membres du club au grade de **Membre d'Honneur**, pour leurs nombreux services rendus à notre association.

Cette distinction qui leur avait été décernée lors de la cérémonie des 40 ans du club en Septembre 2018, leur donne le privilège d'être membre à vie de notre club sans cotisation annuelle.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année au bon fonctionnement de notre club.

Je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne nouvelle année 2020 à tous les lecteurs du R'virat.

Pour tous renseignements sur le Ball-trap Club La Rivière Drugeon

Tel : 03-81-69-49-10

ou Mail : michel.marechal25@orange.fr



Association Le Foyer

« Le Foyer », c'est avant tout des personnes réunies avec la volonté de faire vivre notre village, à travers différents événements.

L'association, qui fête ses 43 ans cette année, compte une vingtaine de membres actifs toute l'année, et jusqu'à une centaine de bénévoles lors de nos plus gros événements.

Nous organisons notamment la fête des escargots, bien connue dans la région. Elle attire principalement les habitants des communes voisines, bien que les plus fidèles visiteurs restent les ripariens et ripariennes ! L'événement a lieu le week-end du 3^{ème} dimanche de juin. On y déguste des escargots, bien sûr. Mais on y danse et on s'y amuse, aussi.



De plus, nous proposons un bal au mois d'avril : le bal des cochons. Attention, n'allez pas vous méprendre, l'événement ne porte ce nom que parce qu'il se situe à côté de la porcherie, à la sortie du village. Nous proposons aux fêtards de s'y retrouver pour un instant de convivialité, dans un bal monté aux couleurs extravagantes. Le prochain bal aura lieu le 18 avril 2020, route des prés, à La Rivière-Drugeon.

L'association organise aussi la « boom à Boris » : un événement inspiré des années 80. On s'y rend généralement déguisé, on y boit un vin chaud entre amis, et on y danse un rock. Cet événement est organisé tous les ans, le dimanche précédent Noël, à partir de 15 h. La boom se tiendra cette année le 22 décembre à la maison du temps libre. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Nous tenons à souligner qu'aucun de ces événements ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse de nos bénévoles, que nous souhaitons, par la présente, remercier.

Par ailleurs, l'association organise des sorties : la sortie ski à Châtel au mois de février. Nous nous rendons en bus jusqu'à la station de ski, et faisons profiter de tarifs préférentiels aux inscrits. La journée se termine généralement par un repas pris ensemble au restaurant « Chez Lou Let ». D'autres projets de sorties sont en cours, et nous ne manquerons pas de diffuser les informations qui y sont relatives sur les différents panneaux d'affichage de la commune, ou sur les réseaux sociaux. Nous restons évidemment à l'écoute de toutes propositions de sorties ou



d'événements.

Nous nous proposons également de financer certains projets au sein du village. Nous avons, par exemple, financé le terrain de tennis, le terrain synthétique, et l'éclairage du terrain de football pour partie. Nous étudions actuellement d'autres projets à venir.

Concernant l'utilisation du terrain de tennis, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour jouer de mars à octobre, sur le tableau d'affichage situé au même endroit. Vous pouvez également contacter Mme Lydie Trimaille au 03.81.49.80.79.

Pour terminer, nous nous proposons de louer du matériel pour organiser vos différentes manifestations :

Pour les tables, bancs et tireuses à bière, Florent Monnier (dit Chaussette) au 06.32.66.19.15

Pour le matériel de sonorisation, Yannick Vuittenez au 07.89.88.38.05

Pour les remorques frigorifiques, Sébastien Bressand (dit Boris) au 06.81.73.39.74

Le bureau se compose à ce jour :

Président : Jérémy Grillon

Vice-président : Florent Monnier

Trésorier : Yohann Grillon

Secrétaire : Claire Bertrand

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter par mail : fete.escargots@gmail.com ou sur les réseaux sociaux.

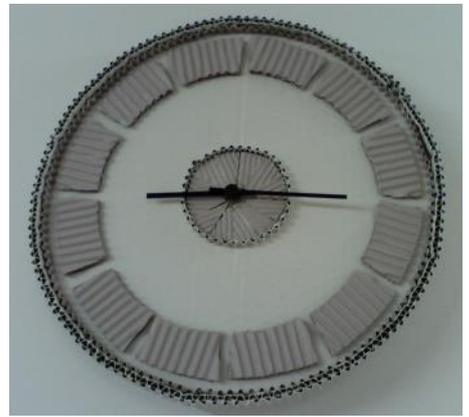


Club Fait Main

L'association a repris ses activités depuis le 16 septembre. Si vous aimez créer, décorer, bricoler, nous vous attendons les lundis après-midi de 13h30 à 17h et le mardi soir de 20h30 à 23h dans le bâtiment des Associations, au 2ème étage.

Nous sommes ouverts à toutes créations. Nous souhaiterions accueillir des personnes qui pourraient nous apporter de nouvelles idées et leur savoir-faire.

Aucun thème n'est imposé, chacune ou chacun travaille selon ses inspirations, son rythme et ses besoins. Les principales activités au choix : peinture sur bois, sur soie, sur métal, décorations de Noël, encadrement, mosaïque, cartonnage, tableau mix-média, vinyle perforé.



Nous vous offrons les trois premières séances et ensuite la cotisation est de :

18 € par trimestre ou

38 € à l'année.

Vous pouvez vous inscrire auprès de :

Lefèvre Evelyne tél. : 03 81 49 80 19

Rousselet Véronique tél. : 03 81 49 80 15

Venez nous rejoindre avec votre bonne humeur.

Club Top Forme

Le club Top Forme a démarré sa nouvelle saison 2019-2020, avec un horaire différent.

Désormais, Adeline dispense ses cours tous les jeudis à la MTL de 20 h à 21 h.

La pratique des activités cardio, abdos, fessiers, step et zumba est au programme et se déroule toujours dans une ambiance joyeuse et détendue.

Comme d'habitude, les portes sont ouvertes à toute personne intéressée par notre activité. Nous comptons actuellement 28 adhérentes pour la saison.

Nous avons également accueilli cette année de toutes nouvelles jeunes recrues, à qui nous avons souhaité la bienvenue ! la relève est ainsi assurée !



Pour tout renseignements, contacter
Myriam : 06 07 42 96 02

Présidente
Vice-présidente

: Myriam Cart-Lamy

: Pascale Brocard

Assesseurs

: Sylvie Droz-Batholet, Bernadette Brat et Chantal Patoz

Secrétaire : Marianne Grillon

Trésorière : Mélanie Putigny



Partage de savoirs

Venez partager un moment convivial autour d'une tisane pour mettre en commun pratiques, recettes et trucs et astuces de mamans !

Rendez-vous 2 mercredis par mois dès 20h à la salle des associations de La Rivière-Drueon.

Renseignements : Cécile 06 61 77 02 67 / Aurélie 06 82 89 54 24

US Laveron

Pour cette 3^{ème} année, le club recense 100 licenciés. Grâce à ceux-ci, plusieurs équipes ont été engagées :

- 2 équipes U7 (2013-2014) encadrées par Julien Chabod
- 2 équipes U9 (2011-2012) encadrées par Jérémy Cart
- 1 équipe U11 (2009-2010) encadrée par Julien Girard
- 1 équipe sénior féminine à 8 encadrée par Stéphane Courtet et Emmanuel Colin
- 2 équipes sénior masculine encadrées par Clément Courtet et Jean-Claude Droz-Bartholet



La création d'une seconde équipe sénior masculine était un des objectifs à la naissance du club, ceci est aujourd'hui accompli.

De plus cette année, Stéphane Courtet et Emmanuel Colin ont la joie de coacher la nouvelle équipe sénior féminine. Elles s'entraînent le mercredi soir et leurs matchs se déroulent le dimanche à 10 h.

D'autre part, pour satisfaire au mieux cet effectif grandissant, nous avons décidé, en accord avec la commune, de



remplacer les quatre buts de foot pour répondre aux nouvelles normes. Nous remercions la commune de nous avoir offert ces nouveaux équipements.

Nous rappelons que nous avons organisé un loto en début de saison à la Rivière-Druegeon. Un prochain est prévu au printemps, mais la date reste à définir. Après le succès de l'an passé, nous réitérons notre soirée fondue le samedi 29 février 2020 à la salle des fêtes de la Rivière-Druegeon et notre brocante le dimanche 5 avril 2020 le long de l'étang.

Pour conclure, nous remercions l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la bonne continuité du club. Toutes les personnes souhaitant s'investir au sein de l'association sont les bienvenues.

Contact : E-mail : laveron.us@lbfc-foot.fr / Téléphone : 06 89 34 49 74 (Julien Girard)



Club Vétérans football

Vous avez plus de 33 ans et avez envie de vous dépenser après une dure semaine de travail, venez nous rejoindre au sein de l'équipe des Vétérans du DRUGEON SPORTS.

Nos matchs se déroulent en 2 phases, d'Avril à fin Juin et de Septembre à fin Octobre, nous jouons environ 16

matchs par saison.

Tous les matchs se jouent le vendredi soir vers 19h30 sur le terrain de la Rivière ou de Bannans pour ce qui est des matchs à domicile.

Les après matchs se terminent toujours autour d'un bon repas préparé par notre ami et traiteur JC où les exploits et les erreurs sont commentés.

Contact : Mr DUARTE Mario / Tél : 06 40 55 61 57



Visite de l'épicerie solidaire Le P'tit Panier

Le 9 juillet 2019, 5 membres du CCAS de notre commune se sont rendus à l'épicerie solidaire pour une rencontre avec la Présidente Mme Martine Normand. Le CCAS de La Rivière-Drueon subventionne à hauteur de 100 € / an cette épicerie et ses membres ont voulu voir et comprendre le fonctionnement d'une telle structure.

Ce RDV avait donc pour but de comprendre qui étaient les bénéficiaires de cette épicerie et comment étaient récoltées et distribuées les denrées alimentaires.

Les membres du CCAS ont été surpris par la surface du local, situé place Jules Pagnier, « ridiculement » petite pour accueillir environ 120 à 140 familles par semaine. Les personnes attendent donc dans le couloir qu'une place se libère... ce sont 40 bénévoles qui se relaient pour aider ces familles à remplir leur panier hebdomadaire tout en donnant des conseils et en étant à leur écoute. Cette épicerie est donc un lieu de vie et de rencontre. Elle dépend de la Banque Alimentaire qui collecte dans les grandes surfaces de Houtaud et Pontarlier chaque matin et distribue à plusieurs associations comme le p'tit panier mais aussi les restos du cœur, Repair ou

d'autres structures. Charge à elles de s'organiser pour la distribution aux personnes bénéficiaires. Ces personnes sont suivies par des assistants sociaux et ne sont bénéficiaires qu'en fonction de leur ressource. A la différence d'autres associations, Le P'tit PANIER demande une aide financière aux bénéficiaires (10 % de la valeur du panier) afin de maintenir ces personnes dans la dignité.

La présidente de l'épicerie, qui a fêté les 10 ans de la structure en juin 2019, déplore le manque de place pour pouvoir accueillir toutes ces personnes dans de bonnes conditions et demande à la ville de Pontarlier de nouveaux locaux.

Au vu de l'engagement des bénévoles et de la précarité des bénéficiaires qui peut concerner chacun d'entre nous, le CCAS a choisi d'organiser une collecte de denrées alimentaires pour agrémenter les rayons de l'épicerie. Elle a été organisée les 27 et 28 septembre et a connu un grand succès. Le p'tit panier a remercié vivement le CCAS pour son partenariat et les habitants du village pour leur générosité.



Anniversaires

Cette année, le CCAS a fêté de nombreux anniversaires de personnes de 90, 95 et 100 ans. Les membres du CCAS ont à chaque fois pu échanger avec les familles en évoquant des souvenirs et en partageant un moment convivial.

Ont eu 90 ans en 2019 : Cécile Mairot, Jeannine Prince, Jeannine Rousselet et Georgette Bressand.

Mmes Odette Cart et Paulette Duffait ont quant à elles fêté leurs 95 ans.

Et 100 ans pour Denise Grillon !



90 ans de Mme Cécile Mairot



90 ans de Mme Jeannine Prince



90 ans de Mme Jeannine Rousselet



90 ans de Mme Odette Cart



100 ans de Mme Denise Grillon



90 ans de Mme Georgette Bressand

Infos diverses



En 2019, la vente de brioches au profit de l'ADAPEI a eu lieu en avril, du 1^{er} au 6 avril.

Ce changement de date laissait planer un doute quant à l'accueil réservé car la précédente vente avait eu lieu en octobre 2018.

Malgré cette peur de faire moins bien que les autres années, Christine, Stéphanie, Florence, Marie- Gabrielle, Anne-Marie et Mariane vous ont contacté et vous les avez accueillies avec le sourire, contents d'acheter une brioche tout en faisant une bonne action.

La vente a rapporté 1 235 € pour 170 brioches vendues. Le changement de date est donc une réussite pour l'association.

La section locale de Pontarlier utilise les bénéfices de cette opération brioches pour améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales, polyhandicapées, ou autistes. Ces sommes serviront à acheter du matériel de psychomotricité, à mettre en place des actions de formations des agents, et à offrir aux résidents des activités et séjours adaptés.

Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour vendre les brioches et merci à vous tous pour votre générosité.

Vous pouvez contacter l'équipe de Pontarlier au 03.81.46.22.40 ou sl.pontarlier@adapeidudoubs.fr



La maison Ages & Vie située au cœur du lotissement du clos du terreau à La Rivière-Drugeon peut accueillir 7 personnes âgées.

3 salariés, Sabrina, Manon et Alicia rythment le quotidien des personnes présentes, à savoir aide pour la toilette, ménage, repas, animations, sorties... et assurent une présence 7 jours sur 7 et 24 h/24 h.

Les repas sont pris en commun et chaque résident a sa chambre avec salle de bain privative.

Les personnes sont libres de leur sortie, elles sont en colocation et peuvent donc recevoir des visites ou sortir « comme à la maison », avec la sécurité d'avoir une aide à domicile toujours à disposition.



Activités de la Ligue contre le Cancer Comité du Doubs Besançon-Pontarlier

Les actions de proximité du Comité sont rendues possible grâce au dévouement des bénévoles, à la générosité des donateurs et au soutien des municipalités. Pour 2019, les délégués de la Rivière Drugeon ont ainsi collecté, avec l'autorisation de la municipalité, la somme de 4621 € auprès de 129 donateurs.

Face à la situation actuelle du cancer en France qui enregistre 365 000 nouveaux cas chaque année, les dons sont plus que jamais utiles. Malgré un nombre de cancers toujours croissant, le taux de mortalité par cancer diminue, la recherche avance. Continuons le combat !

La prévention

Bien en amont de la maladie, la prévention a pour objectif de détecter des attitudes pouvant favoriser l'apparition de certains cancers (le plus connu est la consommation tabagique), et de sensibiliser la

population pour qu'elle adopte des comportements favorables à la santé (activités physiques, alimentation équilibrée etc...)

Le dépistage organisé en Franche Comté

Cancer du sein : Il est très important de répondre tous les deux ans aux invitations de l'ADECA, (association pour le dépistage des cancers en Franche Comté). La Ligue encourage et incite la population à se faire dépister. Toutes les femmes de 50 à 74 ans sont concernées. Les mammographies réalisées dans le cadre du dépistage organisé bénéficient d'une double lecture.

Cancer colo rectal : Tous les deux ans également, les femmes et les hommes de 50 à 74 ans sont invités à effectuer le test remis par son médecin traitant. Ce test permet de détecter la présence de sang dans les selles invisible à l'œil nu.

Les actions locales de la Ligue :

- ▶ La recherche : La Ligue soutient différents programmes de recherche régionaux et du Grand Est choisis pour leur excellence
- ▶ Les soins de supports : Les soins de supports, complémentaires aux soins spécifiques (chimiothérapie, radiothérapie et chirurgie) désignent l'ensemble des soins et soutiens qui peuvent être proposés à une personne atteinte d'un cancer (kinésithérapeutes, psychologues, assistant social, etc...). La ligue a signé une convention avec la direction du CHU de Besançon et l'hôpital de Pontarlier, selon les besoins bien identifiés.
- ▶ Proximité cancer, accompagnement psycho-social gratuit au service des malades et de leurs proches pour les habitants du secteur de Besançon, Pontarlier, Valdahon et Ornans.

- ▶ De nombreuses animations sont organisées en lien avec la Ligue contre le cancer sur le secteur du Haut-Doubs, tarot, exposition de peinture ou courses et marches solidaires. **Les Marchands de bonheur se produiront le 3 avril 2020 à la salle des fêtes de Doubs, pensez à réserver la date car ce spectacle convivial affiche toujours complet.**

Vous pouvez suivre l'actualité de la Ligue sur internet www.ligue-cancer.net/cd25b

ou sur notre page facebook à ligue contre le cancer – comité du Doubs Besançon.

Votre contact de proximité :

Alain BOURGEOIS – 03.81.49.83.81

**un bureau de la ligue contre le cancer va ouvrir à Pontarlier fin 2019
début 2020 avec des permanences**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

« Faites un don »

Cette expression fait partie de notre quotidien, et finit par ne plus nous interpeller, voire nous agacer. En effet, nous sommes sollicités de toutes parts, et les raisons sont souvent légitimes.

Pourtant, il y a **don** et **don**. Avec ce mot **don**, il vient immédiatement à l'esprit une aide financière au profit d'une certaine cause, souvent bonne d'ailleurs, à chacun d'en juger. Il y a une autre forme de **don**, et qui nous concerne tous, c'est le **don du sang**, et le mot requiert une toute autre noblesse.

Donner son sang, c'est donner un peu de soi-même, au profit de personnes que l'on ne connaît pas, et qui ont un besoin impératif pour guérir, pour vivre. C'est cela la noblesse du don. Une pochette de sang pèse 480 grammes, et peut sauver trois vies. Une heure de son temps suffit pour participer à la collecte et nous avons tous autour de nous une ou plusieurs connaissances qui dépendent de la démarche de donneurs. Et puis, le besoin n'arrive pas qu'aux autres, et à tout âge.

Le centre de collecte de Frasne récolte sur cinq séances annuelles près de quatre cents dons. C'est une grande satisfaction pour une grande motivation. Mais on doit pouvoir faire mieux.

Appel est lancé à toutes celles et ceux, qui veulent nous rejoindre et vous êtes nombreux. A tous ceux qui appréhendent, qui craignent, qui doutent d'eux mêmes de pouvoir donner, nous les invitons à faire la démarche de venir se rendre compte sur place un jour de collecte pour se rassurer. C'est à coup sûr l'envie d'avoir envie de donner. Et quelle fierté d'être nouveau donneur !...

Enregistrez bien les dates de collecte à Frasne de l'année 2020, salle d'animation, de 16h30 à 20h00. Merci d'avance de votre participation.

Jeudi 23 janvier

Mardi 7 avril

Jeudi 2 juillet

Mercredi 2 septembre

Mardi 3 novembre



Qu'est ce que Familles Rurales « Les Brimbelles » ?

Familles Rurales est une association nationale de loi 1901 reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Elle est agréée et habilitée pour son champ d'action : Famille, Éducation, Conseil conjugal et familial, Jeunesse, Loisirs, Santé, Vie associative, Formation, Consommation.

Familles Rurales « Les Brimbelles » a été créée en 1992 et propose des activités pour les familles, adultes et enfants sur le territoire de Frasne et des environs. Elle est gérée par des bénévoles. Chaque année, ces derniers invitent toutes les familles adhérentes à l'Assemblée Générale où elles peuvent s'impliquer dans la gestion de la structure en intégrant le Conseil d'Administration et/ou une commission de l'association. D'ailleurs, la prochaine assemblée générale se réunira le 6 mai 2020 à 20h30 au siège de l'association.



De gauche à droite : Edith Marmier, Delphine Jouve-Yahi, Laëtitia Beaune et Elisabeth Henriot

Gérée par des bénévoles, mais qui sont-ils ?

Début septembre 2019, le conseil d'administration de Familles Rurales « Les Brimbelles » a élu un nouveau bureau. Élisabeth Henriot (Frasne) prend la présidence avec, comme vice-présidence, Laëtitia Beaune (Bulle). Edith Marmier (Frasne) devient secrétaire et Delphine Jouve-Yahi (La Rivière Dugeon), trésorière. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois afin de réfléchir sur les actions à mener, de mettre en place des projets pour les familles mais pas seulement.

Où intervient Familles Rurales « Les Brimbelles »?

L'association Familles Rurales « Les Brimbelles » a son siège à Frasne mais elle inter-agit pour les habitants des communes de Bannans, Bonnevaux, Bulle, Dompierre-les-Tilleuls, Frasne, La Rivière Dugeon et Vaux et Chantegrue.

Qui peut être concerné par Familles Rurales « Les Brimbelles » ?

Tout le monde. Aujourd'hui le public le plus concerné est les familles avec enfants.

Mais, nous mettons tout en œuvre pour tenter de rendre attractifs les projets afin que tous les publics s'y retrouvent.



Les actions de Familles Rurales « Les Brimbelles » aujourd'hui ?

- Faire garder les enfants de 2 mois ½ à 3 ans dans une structure en collectivité avec un accueil de type familial : halte-garderie de Frasne
- Occuper nos enfants durant les mercredis, vacances scolaires : les mercredis loisirs et l'accueil de loisirs à Frasne durant les vacances scolaires pour les enfants de la communauté de communes.
- Accueillir nos enfants en temps périscolaire : périscolaire à La Rivière-Druegon, Frasne et Vaux et Chantegrue.
- Proposer de l'aide dans la manipulation d'internet / traitement de texte et autres outils informatiques : atelier informatique à Frasne.
- Échanger des expériences liées à la maladie : groupe de convivialité animée par Édith et Fabienne, le deuxième lundi de chaque mois de 18h à 20h à la salle du club de l'amitié à Frasne.

Les actions de Familles Rurales « Les Brimbelles » de demain ?

- Permettre une information et des échanges variés sur des thèmes attractifs répondant aux besoins des familles sous forme de conférence.
- Remettre en place la vente d'hiver qui a pris fin il y a deux ans par manque de bénévoles.
- Mettre en œuvre des actions pour les adolescents.

Le conseil d'administration aimerait que l'association Familles Rurales « Les Brimbelles » se développe davantage et puisse répondre entièrement à tous les besoins des habitants du territoire.

Pour cela, Familles Rurales « Les Brimbelles » fait appel au plus grand nombre de personnes motivées qui souhaitent :

- s'intégrer un peu plus dans la vie associative de leur commune
- donner un coup de main lors de manifestations proposées
- voir développer les services déjà en place
- faire des propositions d'action ou de service.



A ce jour, Familles Rurales « Les Brimbelles » manque cruellement de bénévoles, le conseil d'administration serait très heureux de vous recevoir et travailler avec vous pour construire des projets répondant aux besoins de chacun.

Vous pouvez nous contacter :

Familles Rurales, Association Les Brimbelles, 14 rue de la gare, 25560 FRASNE

03.81.89.85.07

famillesrurales.fradom@wanadoo.fr

N'oubliez pas : Assemblée Générale le 6 mai 2020 à 20h30 au siège de l'association.

Un service donné pour un besoin atteint !



ADMR de FRASNE

La loi entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, nous oblige à nous adapter au vieillissement de la société, par le maintien à domicile et nous oblige également à améliorer la vie des personnes âgées en perte d'autonomie. En juillet 2001, *Paulette Guinchard Kunstler*, députée du Doubs, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées dans le gouvernement de Lionel Jospin était à l'initiative de l'APA (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie). Depuis, les personnes âgées sont en droit d'attendre de notre association ADMR de Frasne, les services et l'accompagnement que sont nos missions.

La profession d'Aide à Domicile évolue, c'est un métier d'avenir, il ne se résume pas aux simples tâches ménagères, il est un véritable accompagnement, un rayon de soleil au cœur de l'isolement.

MAIS Nous avons besoin de salariés (es) pour remplir nos missions, pour faire face à vos sollicitations, aux nouvelles demandes.

DONC Pour que vive encore longtemps **L'ADMR de Frasne** et qu'elle puisse continuer à vous offrir de multiples services à domicile modulables selon vos besoins (tâches ménagères, accompagnement, téléassistance FILIEN, portage de repas...)

Nous recrutons des personnes en CDD ou en CDI, à temps plein ou à temps partiel.

Nous organisons du tutorat pour que la personne recrutée comprenne toutes les modalités de cette belle profession d'**AIDE à DOMICILE**. Par ailleurs, **La Fédération ADMR du Doubs** propose des formations, pour que nos aides à domicile apportent une aide professionnelle au lever, à la toilette, au coucher et acquièrent ainsi une meilleure connaissance de toutes les pathologies liées au vieillissement

L'ADMR de FRASNE c'est aussi L'Atelier des savoirs (pour des moments de convivialité, d'échange et d'amitié) et **A.D.S.** (*Association Domicile Services*)



pour des besoins ponctuels (ménage, bricolage, jardinage, déneigement).

Une convention signée entre votre commune LA RIVIERE-DRUGEON et notre association ADMR FRASNE, permet la prise en charge des frais d'installation de la téléassistance FILIEN.

Merci aux élus qui ont pris conscience que ce dispositif permet de rester à domicile en toute sécurité.

A l'heure où les services disparaissent les uns après les autres en milieu rural, espérons que le nôtre vivra encore très longtemps. Le vieillissement de la population et son accompagnement doivent être au cœur de nos préoccupations. Prenons en tous conscience.

Et si l'on empruntait à Damien Serre, un peu des paroles de sa chanson avec quelques modifications...

Nous sommes les oubliées,

Pour que les personnes aidées

*Ne soient pas abandonnées, Nos salariées apportent
chaleur et réconfort.*

Et pourtant

Elles sont les oubliées

Trop loin du Ministère

C'est ça l'ADMR !



Contact : **ADMR de FRASNE - 3 rue de la Gare – 25560 FRASNE**
Accueil du mardi au vendredi de 10 h à 12h ou par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
Tél. 03.81.89.87.68 - Courriel : admrfrasne@fedes25.admr.org

Banquet des classes



Agenda 2020



5 janvier 2020	Vœux du maire (MTL)
18 Janvier 2020	Repas proposé par le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans
21 février 2020	Loto association organisé par Haut Doubs Passion Auto
22 février 2020	Souper dansant organisé par Haut Doubs Passion Auto
29 février 2020	Fondue organisée par l'US Laveron
15 et 22 mars 2020	Elections municipales
05 avril 2020	Brocante organisée par US Laveron
11 avril 2020	Rallye organisé par l'ASA Séquanie
18 avril 2020	Bal des cochons organisé par Le Foyer
29 mai 2020	Fête des mères (MTL)
19-20 et 21 Juin 2020	Fête des Escargots
De mi-juin à mi-septembre	Tournois de boules tous les jeudis (en alternance entre La Rivière et Bannans)
1 ^{er} week-end août 2020	Challenge Albert Bressand (concours en doublettes formées) organisé par La Boule Riparienne
29 août 2020	Trail de la Vallée du Drugeon organisé par le Ski club Frasne Drugeon

État civil 2019

Naissances

19 février	Rose BERNARD de Cyril Bernard et Gaëlle Mouget
21 février	Neïlan BAUDOZ CAGLIONE de Killian Caglione et Lola Baudoz
04 mars	Nathan LOCATELLI de Jean-Baptiste Locatelli et Noémie Claudet
28 mars	Esteban RENAUD de Benjamin Renaud et Vanessa Gaudet
09 mai	Eléonore CORDIER de Julien Cordier et Mathilde Cuche
06 juin	Camille CHAUVIN de Clément Chauvin et Océane Tournier
22 juin	Loan MAITRUGUE de Julien Maitrugue et Eva Chauvin
22 juin	Gabriel MARMIER de Herbert Marmier et Hélène Bressand
14 juillet	Ilan FRANÇOIS de Aude François
20 août	Jasmine CAILLIER de Loïc Caillier et Sofia Omari
7 octobre	Romane LE GUEN de Christopher Le Guen et Laura Mikolajski
11 octobre	Ynaïa KREIT GRAH de François Kreit et Tiphonie Grah
19 novembre	Timaé AUDY de Romaric Audy et Vinciane Guyon

Mariages

Nathanaël DELPHIN et Catherine DROMARD le 27 juillet 2019
Davy ROUX et Solenn JAVAUX le 24 août 2019
Noémie CLAUDET et Jean-Baptiste LOCATELLI le 26 octobre 2019

Décès

Sont citées ci-dessous les personnes résidentes ou nées à La Rivière-Drugeon.

BAUDET Nicole le 16 janvier 2019 à l'âge de 84 ans
DEFRASNE Paulette née BERNARD le 4 avril 2019 à 90 ans
SIMON Odile née LHOMME le 8 mai 2019 à l'âge de 79 ans
BRESSAND Camille le 17 juin 2019 à l'âge de 89 ans
LHOMME Denise née PARRIAUX le 6 juin 2019 à l'âge de 98 ans
BAUDET Jeanne née BLANC le 11 juillet 2019 à l'âge de 87 ans
GAUTHIER Claude le 09 octobre 2019 à l'âge de 76 ans

Repas de quartiers



Quartier Rue de l'Etoile



Quartier la Fenette & Fg du Tartre



Quartier clos Baillet



Quartier Rue du marronnier

Annuaire des entreprises

Ces renseignements vous sont donnés à titre d'information et ne sont pas de la publicité.

Certaines entreprises n'ont pas souhaité paraître dans cet annuaire et nous nous excusons si certaines ont pu être oubliées.

BTP LOIGET – LONCHAMPT

LONCHAMPT Jordan
Rue des lilas – LA RIVIERE DRUGEON
06.38.57.91.20
Terrassement - broyage de pierres - Déneigement - Démolition -
Aménagement extérieur - voirie et réseaux divers.



SARL DICHAMP

DICHAMP Pascal et DICHAMP Alain
14 bis Chemin de Vau les Aigues—LA RIVIERE
DRUGEON
03.81.49.89.33 sarldichamp@orange.fr
Couverture Ferblanterie – Chauffage sanitaire adoucisseurs



CAVES BOUDAY

BOUDAY Christian
41 rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.70.74 / 06.74.88.89.30
Commerces de boissons - vins

DICHAMP DELPHINE

Conseillère AURIEGE — Bijoux magnétiques
Rue du marronnier – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.49.89.30 / 07.86.42.68.99
delphdichamp@orange.fr
Produits cosmétiques et maquillage, phytothérapie et gemmo-
thérapie, bijoux magnétiques.



CBIS

GRILLON Franck
Rue de la gare – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.80.02 / cbis@cbis.fr
Bureau d'études spécialisé dans la construction bois



EL PIRATA

Place de l'étang le mardi soir
07.50.65.65.91
Burritos, Burgers.



DÉESE BEAUTE

POUTHIER Sandra & Océane
30 grande rue - HOUTAUD
06.25.84.62.02
Soins esthétiques – prothèse ongulaire – extension de cils
deessebeaute@orange.fr

FLEXI PIECES

BESCHET André et PARRIAUX Alexandra
ZA au Temple, Vuillecin
06.40.15.70.47 / 06.43.00.86.71
contact@flexi-pieces.com / www.flexi-pieces.com
Pièces détachées et consommables pour l'agriculture, l'industrie
et le BTP. Ouvert également aux particuliers.



ESTHETICIENNE

BEAUDET Stéphanie
7 Rue Joseph Pilod Le carré St Pierre 25 300
PONTARLIER
Soin visage, corps, mains et pieds
Photo-dépilation durable à la lumière pulsée
Épilation, maquillage vernis semi-permanent
Un instant de bien-être pour vous.



SCAF FRUITIERE DE LA RIVIERE DRUGEON

Président : PILOD Alain
Tel fromagerie : 03.81.49.89.70
Fabrication comté et vente de produits laitiers.
Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 12 h et 17 h 30 – 19 h 15.
Fermé le dimanche soir.

ESPRIT CHALET

FRANZIN Olivier
67 Rue de Besançon—25 300 PONTARLIER
06.81.00.54.09 / esprit.chalet@gmail.com
Menuiserie (PVC, Bois, Bois-Alu, Alu) Charpente,
Couverture Zinguerie, Aménagement intérieur,
Bardage Isolation



GV ARTISANS DE L'ETANG

GRILLON Vincent et Ghislain
8 Rue du Bourg – LA RIVIERE DRUGEON
07.71.86.70.20 / 06.36.95.15.01 gvarisansdeletang@gmail.com
Ebénisterie meubles en tout genre, menuiserie intérieure et
extérieure, isolation, charpente, couverture.



EURL D'HOUTAUD – GRILLON

D'HOUTAUD Raphaël
Chemin de la glacière – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.46.60.41 / 06.03.48.90.27 raphdhoutaud@hotmail.fr
Charpente couverture zinguerie Ossature en bois bâtiment agri-
cole et professionnel.



KEBAB DU VILLAGE

Place de l'étang le vendredi soir.
06.46.71.81.87
Dôner kebab, Durum, Panini

SARL LEFEVRE

5, combe Germond - BULLE

09.67.43.43.29

Sarl-lefevre@orange.fr

Recyclage palettes EUR, recyclage palettes perdues, fabrication de palettes neuves toutes dimensions, fabrication caisses bois et pièces de calage en bois.

**ROUTE 25**

Place de l'étang, le mercredi de 18h à 22h.

06.23.14.24.93

Pizzas à emporter

MONNIER FLORENT

5 Fbg de la Planche du Fourneau—LA RIVIERE-

DRUGEON

06.32.66.19.15

Entrepreneur de Travaux Forestiers.

Prestations de bûcheronnage et de débardage forestiers.

Florent-monnier@orange.fr

**SCS**

TRIMAILLE Flavien et GRILLON Yohann

6 rue de l'Oratoire - CENSEAU

03 81 38 19 77 - 06 85 69 15 59

www.scsdoubjsjura.fr - eurlscs@gmail.com

Sanitaire/Plomberie, chauffage, solaire thermique et photovoltaïque, étude thermique, perméabilité à l'air et diagnostics.

**PATRICK PEINTURE**

JAVAUX Patrick

2 Rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON

03.81.69.62.94 / 06.49.04.98.43

patrickpeinture25@orange.fr

Peinture, placo, papier peint, façades, crépis ...

**CEDRIC TISSOT**

19 chemin du groseillier – LA RIVIERE DRUGEON

03.81.89.76.61 / 06.31.39.51.80

Menuiserie – Agencement : relooking cuisine, salle de bain, solution douche sur mesure...

**PIKAPRINT**

PAULIN Sophie

7bis rue de Champagne - HOUTAUD

03 81 49 27 49 / pikaprint@wanadoo.fr

Impression tous supports (papier, adhésif, toile, poster, papier peint...) petit et grand formats. Marquage et broderie textile - Décoration et signalétique

**TIFFAY ELECTRICITE**

TIFFAY Enzo

13 rue de l'Etoile—LA RIVIERE DRUGEON

06.49.81.52.64

Tiffay.elec25@hotmail.com

Electricité générale et électricité agricole, dépannage et maintenance industrielle

REDOUTEY EMMANUEL / Coopilote

30 route des prés – LA RIVIERE DRUGEON

03.81.49.87.84 / Emmanuel.redoutey@orange.fr

Animateur nature environnement – accompagnateur en montagne – formateur d'adultes en sciences de l'éducation et éducation à l'environnement – concepteur d'outils pédagogiques.

ROMANZINI

ROMANZINI Olivier et GRESSET Corinne

Faubourg d'Arlin – LA RIVIERE DRUGEON

03.81.38.88.20

Conserverie et préparation d'escargots

**Epicerie**

SARL Ryves

2 Rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON

03.81.89.78.50

Epicerie générale – cuisson de pains sur place - gaz



SAMU 15 ou 112
POMPIERS 18 ou 112
Médecins nuit, week-end et jours fériés 39 66
GENDARMERIE 17 ou 03.81.89.71.17 (Frasne)

Dr CHESNEL Jean-Luc	03.81.49.81.14
Dr JEANNIN MOHARIC Christine	03.81.89.72.88
Pharmacie des Droseras	03.81.49.81.50
Dispensaire (infirmières)	03.81.49.83.59
Dentiste - MALAISE Nicolas	03.81.49.81.32
Kinésithérapeutes - BURGAT-SALLEE Véronique	03.81.46.24.07
Ostéopathe - GRESSET Laura	06.78.62.56.22
Orthophonistes - POHL Carine	06.73.71.60.20
Orthophoniste – BLONDEAU Julie	06.30.93.91.18
Pédicure / Podologue - DROZ-BARTHOLET Mylène	06.85.36.45.60
Sophrologue / Relaxologue – NUGUES Nathalie	06.73.52.45.51
Psychologue -GRIBOIS-BERTIN Céline	06.29.76.59.99
Cabinet Vétérinaire	03.81.49.81.48

Mairie de La Rivière-Drueon 03.81.89.70.50

Communauté de communes Frasne Drueon	03.81.49.88.84
Déchèterie Frasne	03.81.89.88.06
Ecole intercommunale maternelle - Bannans	03.81.49.85.56
Ecole intercommunale primaire - La Rivière Drueon	03.81.89.87.71
Périscolaire – Les p'tits poissons cools	03.81.89.71.03
ADMR Frasne	03.81.89.87.68
Familles rurales	03.81.89.85.07
Halte Garderie Frasne	03.81.89.77.49
Microcrèche Mademoiselle Coccinelle – La Rivière Drueon	07.71.07.67.74
Relais petite enfance Pontarlier	03.81.46.94.49
Médiathèque intercommunale – Frasne	03.81.38.32.93
Est Républicain – correspondant JP Zonca	03.81.89.78.11